

## LE DEVOIR

VOL. XCVI N° 47

LE VENDREDI 4 MARS 2005

87c + TAXES = 1\$

## Chrétien veut la tête du juge



Le juge John Gomery y est allé d'un petit sourire en coin, hier à la Commission d'enquête sur le programme des commandites, qui siégeait à Montréal.

BRIAN MYLES

Le commissaire John Gomery est de nouveau dans la mire de Jean Chrétien, qui a réclamé sa récusation hier, dans une requête à la Cour fédérale, en raison de ses questions suggérant l'existence d'une «conspiration du silence» entre l'ex-premier ministre et le greffier du Conseil privé, Alex Himelfarb, au sujet du scandale des commandites.

Les avocats de M. Chrétien ont déposé en matinée une requête en révision judiciaire de la décision prise par le commissaire Gomery, le 1<sup>er</sup> février, de ne pas se récuser de la Commission d'enquête sur le programme des commandites et les activités de publicité. Comme lors de sa première tentative pour obtenir

la tête de M. Gomery, le clan Chrétien reproche au juge son attitude de partialité, ses préjugés défavorables à l'égard de certains membres de l'ancien gouvernement libéral et ses commentaires inappropriés, autant de points faisant planer une menace sur «l'équité et l'objectivité» des travaux en cours. «La goutte d'eau qui a fait déborder le vase, c'est quand M. Gomery a suggéré qu'il y avait une conspiration du silence entre M. Chrétien et M. Himelfarb sur le rapport de la vérificatrice générale», a confirmé l'un des avocats de l'ex-premier ministre, Jean-Sébastien Gallant.

L'expression «conspiration du silence» a été utilisée lundi par M. Gomery sous la forme d'une question au greffier du Conseil privé, Alex Himelfarb. Celui-ci a corroboré le témoignage de l'ex-premier mi-

nistre en affirmant qu'il n'avait pas discuté du rapport de la vérificatrice générale sur le programme des commandites avant sa publication, en novembre 2003. La consigne consistait à ne pas renseigner le premier ministre sur le contenu de ce document, a dit M. Himelfarb. «Il y a une sorte de conspiration du silence, n'est-ce pas? Être vous deux? [...] Vous ne lui dites pas ce que vous savez au sujet du contenu du rapport et il ne vous le demande pas? [...] C'est difficile à suivre pour moi», a dit le juge Gomery. M. Himelfarb a assuré que c'était la vérité.

VOIR PAGE A 10: JUGE

■ Autre texte en page A 3

## CHUM: la cote du site d'Outremont continue de baisser

La Commission parlementaire sur l'emplacement du CHUM, qui a pris fin hier, laisse entier le casse-tête de la sécurité et des dépassements de coût en ce qui concerne le projet d'Outremont. Les responsables du Canadien Pacifique ont expliqué que des matières dangereuses transiteraient bel et bien à proximité de l'emplacement d'Outremont, au nord plutôt qu'au sud. Le coût du déplacement des voies ferrées, qui oscillerait entre 31 et 35 millions sans compter les frais d'expropriation, devraient être entièrement assumés par les contribuables québécois.

■ Nos informations en page A 3

## INDEX

7	Annances.....	B 6	Monde.....	A 5
8	Avis publics..	B 4	Mots croisés..	B 6
9	Cinéma.....	B 3	Nature.....	B 5
	Décès.....	B 6	Resto.....	B 7
	Éditorial.....	A 8	Sports.....	B 5
	Idées.....	A 9	Télévision.....	B 2
	Météo.....	B 4	Week-end.....	B 1

## La mauvaise réputation

Le scandale des commandites met à dure épreuve l'image des firmes de publicité

L'image des faiseurs d'image en prend pour son rhume à la commission Gomery. Comment le monde de la publicité s'accommode-t-il de cette mauvaise publicité? Quelles leçons les fils de pub tirent-ils des activités putassières de trop de leurs semblables, leurs frères?

STÉPHANE BAILLARGEON

Des balles de golf, des drapeaux, des chandails, des casquettes, des boules de Noël géantes, des dizaines de milliers d'articles frappés d'une feuille d'érable ou d'une quelconque équivalence symbolique. Au total, la compagnie Jean Lafleur Communication Marketing (JLCM) a acheté pour

3,2 millions de dollars de marchandises diverses à l'entreprise du fils Eric, Publicité Dézert.

Papa et fiston se renvoient d'autant plus facilement l'ascenseur à profit que leurs commerces partageaient la même adresse.

Un jour, une agence fédérale a demandé des tuques de propagande au premier, qui s'est empressé de refiler le contrat au second. Publicité Dézert a acheté 16 800 couvre-chefs à 2,20 \$ pièce mais en a facturés 25 000 à 5,17 \$ l'unité, faisant passer le total, pour le client, de 37 000 \$ à 130 000 \$, sans compter la commission de 12 % légalement réclamée par l'intermédiaire paternel.

Moralité? Il n'y en a pas. Et c'est justement ce qui pose problème avec de telles histoires, racontées à la douzaine devant

VOIR PAGE A 10: RÉPUTATION



JIM YOUNG REUTERS

## La ligne dure contre les étudiants

Le ministre Fournier ne tolérera que quelques jours de grève

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Alarmé de voir les mandats de grève s'accumuler aux quatre coins du Québec, le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, a tenu hier à rappeler aux étudiants, et cela «de la façon la plus ferme possible, qu'il n'y aura pas de diplômés à rabais». Partisan de la ligne dure, le ministre a dit qu'il n'était pas disposé à «reconnaître le droit à la grève illimitée» aux étudiants québécois, qui sont maintenant 70 000 à avoir choisi cette voie.

Depuis ses bureaux montréalais, le ministre Fournier a reconnu aux étudiants le droit d'avoir des revendications, mais il s'est interrogé sur les moyens choisis pour les défendre. «J'invoque les étudiants à ne pas mettre leur session en péril. Leurs revendications concernent l'accès aux études, mais il est plutôt paradoxal qu'ils choisissent pour ce faire de renoncer aux moyens auxquels ils ont accès en ce moment.»

Si les étudiants veulent faire la grève, une journée ou deux pour exprimer un message, le gouvernement sera en mesure de capter le message, a poursuivi le ministre. «Mais s'ils font la grève illimitée, ils ne peuvent pas penser obtenir une reconnaissance de leur formation», a tranché M. Fournier.



Jean-Marc Fournier

## Manifestation à Sherbrooke

À Sherbrooke, cette annonce n'a pas du tout refroidi les ardeurs des quelque 4000 militants, qui, à l'invitation de la Coalition pour une ASSE élargie (CASSEE), s'étaient rassemblés au bureau du premier ministre Charest afin de laisser libre cours à leur colère à la suite de la décision du PLQ de convertir 103 millions de dollars de bourses en prêts. Une mesure qui a eu pour conséquence de gonfler l'endettement étudiant moyen à 21 500 \$, une hausse de 65 %.

Vêtus de rouge pour illustrer combien ils sont «dans le rouge» depuis cette décision, les étudiants ont chanté et dansé en dépit des menaces du ministre. «Tout cela nous confirme que nous avons raison

VOIR PAGE A 10: ÉTUDIANTS

## Congrès du Parti libéral du Canada

## Les libéraux en quête d'un nouvel élan

MANON CORNELLIER

Ottawa — Désireux de tourner la page sur une année difficile, le premier ministre Paul Martin s'est employé hier à convaincre ses troupes que leur congrès de cette fin de semaine représentait rien de moins que le point de départ de la prochaine campagne électorale et d'une nouvelle ère dans la défense des valeurs libérales. Ou, comme il a présenté son chef de cabinet, Tim Murphy, aux jeunes libéraux, la mise en valeur du «libéralisme Martin».

«On a du travail sur la table. On est en position maintenant, je crois, d'établir la vision du Parti libéral pour la décennie à venir. C'est un congrès pour établir la politique du parti, non seulement pour le mois prochain ou l'année prochaine, mais pour la décennie à venir. Il ne faut pas manquer notre coup», a déclaré Paul Martin lors de son passage, hier après-midi, devant la commission des femmes.

Les débats du congrès devraient contribuer au «renouvellement du parti» et les efforts des congressistes, ouvrir la voie à «la prochaine campagne électorale», écrit-il dans son message de bienvenue aux délégués.

Pour renforcer l'image d'un congrès tourné vers la réflexion, le parti a évité de donner des airs de kermesse à la rencontre. Les murs sont dénudés. On ne

VOIR PAGE A 10: LIBÉRAUX

# LES ACTUALITÉS

KANESATAKE

## Gabriel et Bonspille s'affrontent à la radio

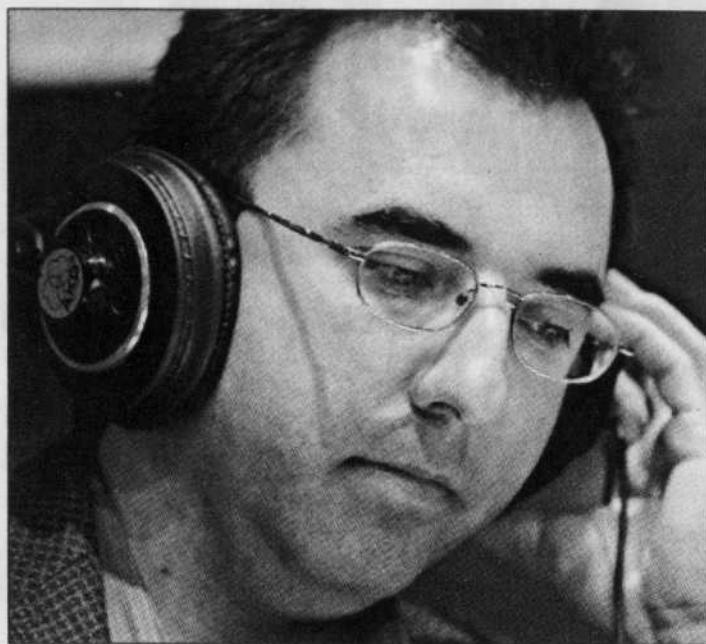
Le grand chef et le chef dissident s'entendent sur une chose: des élections sont impensables avant le mois de mai

CLAIRANDRÉE CAUCHY

La saga sur la date des élections à Kanesatake se poursuit. Le scrutin prévu à l'origine en juillet dernier et reporté à maintes reprises ne pourra pas avoir lieu avant le début de mai prochain, ont convenu hier les deux aspirants au poste de grand chef, qui participaient hier midi à un débat à l'émission *Maison neuve en direct* sur les ondes de Radio-Canada.

Le chef dissident Steven Bonspille et le grand chef actuel James Gabriel s'entendent maintenant pour confier le poste de directeur des élections à un consultant mohawk de Kahnawake, Angus Montour. «J'ai toujours voulu qu'un Mohawk indépendant organise les élections à Kanesatake», a précisé Steven Bonspille en marge de l'enregistrement à la SRC. M. Bonspille a récemment rejeté la firme KPMG, auparavant choisie par le conseil de bande dirigé par James Gabriel, une firme qui avait organisé les dernières élections.

Il reste maintenant à déterminer de qui s'entourera M. Montour pour assurer le bon déroulement des élections, James Gabriel souhaitant que le consultant s'adjoigne des employés de l'actuel conseil de bande formées à cette fin, ce que conteste



Steven Bonspille

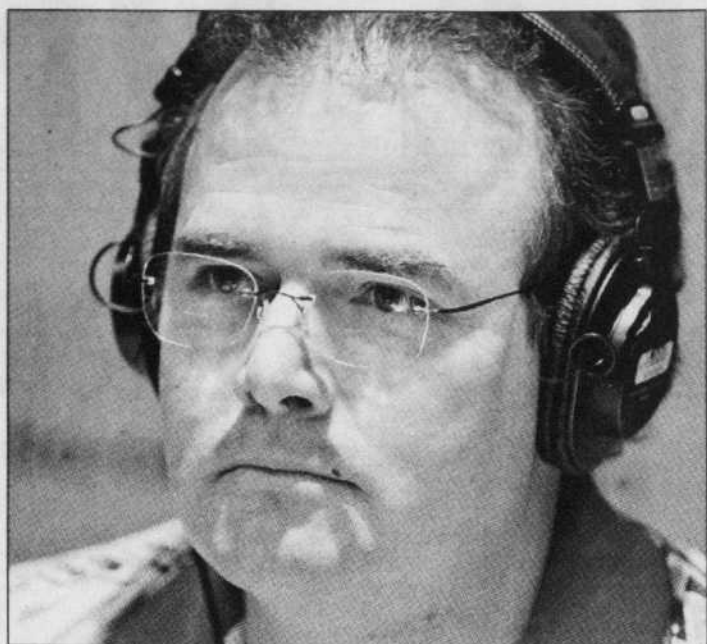
Steven Bonspille, son opposant.

Une rencontre devrait avoir lieu au cours des prochaines semaines entre les deux prétendants au poste de grand chef, le chef régional de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, Ghislain Picard, ainsi que le consultant Angus Montour afin de

discuter du processus électoral et d'arrêter une date, celle du 16 avril, récemment avancée, ayant été écartée.

### La sécurité

Lors du débat d'hier midi, qui réunissait pour une rare fois les deux opposants, il a largement été ques-



James Gabriel

tion de la sécurité sur le territoire, ébranlé par une crise en janvier 2004 alors que la maison du grand chef James Gabriel avait été incendiée. M. Gabriel aurait même déconseillé à l'équipe de *Maison neuve en direct* d'organiser le débat sur le territoire autochtone en raison de la sécurité déficiente.

«Tous ces gens-là, impliqués dans la criminalité, se sont réunis et se sont ralliés derrière M. Bonspille. [...] Un grand chef doit se tenir debout face au crime organisé chez nous. M. Bonspille n'a pas la colonne vertébrale pour ça», a accusé James Gabriel lors de l'émission, soulignant qu'il ne peut pas

se promener sur la rue principale sans être suivi par un 4X4.

M. Gabriel a d'ailleurs réclamé une commission d'enquête sur le crime organisé à Kanesatake. Cette idée a également été soulevée par Ghislain Picard, de l'Assemblée des Premières Nations, qui estime que les conditions nécessaires à la tenue d'élections ne sont pas encore réunies.

Steven Bonspille a pour sa part réfuté les allégations voulant qu'il soit appuyé par des «fiers-à-bras», accusant à son tour James Gabriel «de criminaliser toute une communauté à cause de 15 ou 20 personnes, donnant une fausse image aux médias». Il s'en est également pris aux contrats octroyés à des agences externes à la communauté, comme la firme National, qui reçoit entre 15 000 et 17 000 \$ par mois pour gérer les communications du conseil de bande.

«C'est une fausse image que James et sa firme de relations publiques mettent en place. [...] Il y a de la sécurité à Kanesatake, il y a beaucoup de policiers. [...] C'est une communauté qui veut la paix, qui veut des élections. C'est sûr qu'il y a des gens qui font de l'intimidation, mais c'est comme ça à Saint-Placide, à Sainte-Marthe, à Oka», a poursuivi M. Bonspille après l'émission.

Le Devoir

EN BREF

### Le Sénat vote contre la levée de l'embargo

Washington — Une majorité de sénateurs américains se sont opposés hier à la levée de l'embargo sur l'importation de bovins vivants du Canada, un jour après qu'un juge du Montana eut accordé une injonction à un lobby d'éleveurs américains également opposés à la levée de l'embargo. Le Sénat a voté par 52 voix contre 46 contre la rouverture de la frontière lundi prochain, comme le proposait le département américain de l'Agriculture, un résultat qui a surpris la plupart des observateurs. Toutefois, plusieurs ont souligné l'aspect symbolique du vote, puisque la Chambre des représentants ne semble pas vouloir suivre cet exemple et que, de toute façon, le président George W. Bush opposera son veto à toute mesure visant à restreindre le commerce. Cela dit, l'injonction émise par le juge du Montana risque davantage de retarder pendant encore des semaines la levée de l'embargo. — PC

### Résultats

649		Tirage du 2005-03-02	
03	16	19	22 23 25
Complémentaire :		(32)	
GAGNANTS		LOTS	
6/6	0	3 919	874,00 \$
5/6+	5	55	998,20 \$
5/6	165	1	401,80 \$
4/6	8 516		51,40 \$
3/6	146 277		10,00 \$
2/6+	85 610		5,00 \$
Ventes totales :		14 383 464 \$	
Prochain gros lot (approx.) :		9 000 000 \$	

### 649

649		Tirage du 2005-03-02	
03	09	20	25 30 49
Complémentaire :		(28)	
GAGNANTS		LOTS	
6/6	0	1 000	000,00 \$
5/6+	0	50	000,00 \$
5/6	33		500,00 \$
4/6	1 171		50,00 \$
3/6	19 822		5,00 \$
Ventes totales :		468 946,00 \$	

### Extra

Extra		Tirage du 2005-03-02	
NUMÉROS		LOTS	
281197		100 000 \$	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L.O., cette dernière a priorité.

### Jean Charest à Bruxelles

## Québec veut participer aux négociations avec l'Europe

L'accord commercial que négocie le Canada pourrait être compromis, prévient le premier ministre

CHRISTIAN RIOUX

Bruxelles — À peine arrivé à Bruxelles, le premier ministre du Québec a réclamé hier un droit de parole dans les négociations commerciales que le Canada mène actuellement avec l'Union européenne. Jean Charest, qui participe aujourd'hui à la Troisième Conférence internationale sur le fédéralisme, a exigé un fauteuil à la table de négociation du traité qui doit faciliter le commerce et l'investissement entre le Canada et l'Union européenne.

«Le Québec veut être aux côtés du Canada lorsque, avec l'Union européenne, il est question de commerce, d'investissement, de formation, de recherche, de culture ou de tout autre domaine où nous avons, comme gouvernement, des responsabilités constitutionnelles et générales», a déclaré le premier ministre devant une centaine de personnalités réunies au Centre d'études politiques européennes, un influent think tank de la capitale européenne.

Lancées depuis deux ans, ces négociations visent à supprimer de nombreux obstacles au commerce transatlantique et à uniformiser les normes sur des sujets aussi divers que le commerce, les qualifications professionnelles, l'investissement, la protection de l'environnement, l'accès aux marchés financiers, le commerce électronique, la propriété intellectuelle et la coopération scientifique et technique. Surnommé «OMC plus», l'accord couvre un ensemble de domaines qui ne sont pas discutés à l'Organisation mondiale du commerce.

Sa mise en œuvre pourrait même être compromise si le Québec n'est pas à la table, a indiqué le premier ministre. «Le gouvernement du Québec pourrait ne pas être partie prenante à sa mise en œuvre si l'accord n'est pas dans notre intérêt». La participation du Québec à ces négociations est d'autant plus importante que «le Québec s'intéresse à l'Europe plus que tout autre gouvernement en Amérique du Nord», a-t-il ajouté.

Plus généralement, Jean Charest a profité de cette prestigieuse

tribune regroupant de nombreux ambassadeurs ainsi que des responsables de l'Union européenne et de l'OTAN pour réclamer d'Ottawa une participation du Québec dans toutes les actions internationales qui touchent ses compétences. «Le Canada ne peut pas parler pour le Québec dans ses domaines de compétence». Il a expliqué à son auditoire que sans l'accord du Québec, un grand nombre de traités internationaux signés par Ottawa pourraient tout simplement demeurer lettre morte.

Il a cité l'accord de Kyoto, dont l'application est «aujourd'hui beaucoup plus difficile» que si les provinces avaient été associées au processus. «Il va de soi dans notre système fédéral qu'on doit y être. Mais on ne peut pas le tenir pour acquis puisque le gouvernement fédéral, à moins qu'on le demande et qu'on le réclame, ne pense pas spontanément à nous l'offrir.»

Interrogée à ce sujet, la ministre canadienne des Affaires intergouvernementales, aussi présente à Bruxelles, est demeurée évasive. «Nous sommes en train de voir comment nous pourrions avoir une approche plus cohérente sur la scène internationale, a déclaré Lucienne Robillard. Je crois que ça nous rendrait plus forts.»

### L'asymétrie

La Troisième Conférence sur le fédéralisme, qui débutait hier, fait suite à celles tenues en Suisse, en 2002, et au Québec, en 1999. On y discute aussi bien du fonctionnement démocratique des fédérations que de leur caractère asymétrique.

À ce sujet, le ministre québécois délégué aux Affaires intergouvernementales a fait écho à ses collègues fédéraux en expliquant que la récente entente entre Québec et Ottawa sur les congés parentaux constitue un bel exemple de «fédéralisme asymétrique». Selon Benoît Pelletier, cette entente ne se résume pas à la simple récupération d'un champ de compétence provincial. «Non seulement le Québec assume sa compétence, mais il l'assume avec un engagement financier d'Ottawa. Il y a un gain net pour le Québec.

C'est de l'asymétrie.»

Dans le texte préparatoire de l'atelier auquel participait Benoît Pelletier, le professeur John McGarry, de l'université Queen (Toronto), avait pourtant souligné la piètre performance canadienne en matière d'asymétrie, comparativement à celle d'autres fédérations comme la Belgique, l'Espagne et même la Grande-Bretagne (qui n'est pourtant pas formellement une fédération). «Même si le Canada est une fédération très décentralisée, il a trouvé plus difficile que les démocraties d'Europe de l'Ouest de conclure des ententes [avec le Québec] qui soient formellement asymétriques.» Selon M. McGarry, dès que le Canada accorde un privilège à une province, il doit automatiquement l'accorder aux autres, ce qui ne crée en définitive aucune asymétrie.

En matinée, Jean Charest a rencontré le premier ministre belge Guy Verhofstadt, avec qui il a parlé de fédéralisme. Dans la foulée du chef de l'Alliance canadienne, Stephen Harper, Jean Charest semble impressionné par le dynamisme de la fédération belge. Il souligne tout particulièrement le pouvoir consenti aux communautés flamande et wallonne de signer des traités internationaux dans leurs domaines de compétence. Ces communautés sont représentées à la Commission européenne et à l'UNESCO. «Et ça semble bien marcher», a dit Jean Charest.

Une semaine après la visite de George W. Bush à Bruxelles, Jean Charest s'est aussi félicité de la récente réconciliation entre l'Europe et les États-Unis. «C'est dans l'intérêt du monde entier. [...] Nous croyons que nos chances de succès pour la sécurité mondiale augmentent d'autant si l'Europe et les États-Unis travaillent ensemble.»

Ce matin, dans l'hémicycle du parlement européen, Jean Charest s'adressera à la plénière de la conférence. Ce forum est largement financé par le Canada, qui y consacrera 20 millions de dollars au cours des six prochaines années.

Le Devoir

### Baisse d'impôt

## Le programme libéral revu et corrigé par le ministre des Finances

JOCELYNE RICHER

Québec — Les contribuables québécois peuvent d'ores et déjà renoncer aux baisses d'impôt de un milliard promises par le gouvernement Charest pour chaque année de son mandat.

Le nouveau ministre des Finances, Michel Audet, qui prépare actuellement son premier budget, croit avoir découvert la quadrature du cercle: respecter l'engagement du Parti libéral sur la réduction du fardeau fiscal des Québécois sans pour autant atteindre le chiffre magique de un milliard inscrit en toutes lettres dans le programme.

Il fait valoir que le parti s'était aussi engagé à ce que le fardeau rejoigne la moyenne canadienne, s'empressant d'ajouter cependant que l'écart entre le Québec et le reste du pays n'avait cessé de diminuer depuis que l'engagement avait été pris, en 2002.

«L'objectif n'était pas un milliard, c'était de ramener le fardeau fiscal à la moyenne canadienne. Ce n'est plus un milliard, parce que l'Ontario, entre-temps, a beaucoup monté ses impôts, d'autres provinces aussi», a-t-il expliqué hier lors d'un entretien à la Presse canadienne.

Dès sa nomination, le 18 février, M. Audet avait affirmé que son objectif en matière fiscale était de rejoindre la moyenne canadienne, mais il n'en avait jamais encore conclu qu'il se sentait désormais déchargé de la promesse de son gouvernement relativement aux baisses massives d'impôt.

Compte tenu que «l'écart s'est rétréci beaucoup» depuis 2002 entre le Québec et le reste du pays, particulièrement l'Ontario, le Québec n'a donc plus à réduire de façon aussi radicale que prévu le fardeau fiscal des contribuables.

Depuis 2002, «le Québec, lui, a fait des baisses d'impôt, donc les calculs ont changé. Cela fait partie des choses qu'on va remettre à jour. Des ajustements vont être faits, à partir de la réalité des choses», a dit le ministre.

En pleine préparation de son premier budget, qu'il doit présenter d'ici environ un mois, le ministre Audet est conscient que sa marge de manœuvre est extrêmement limitée, d'autant plus qu'il n'est pas question de replonger le Québec dans un déficit.



Michel Audet

Son budget «ne sera pas un feu d'artifice», prévient le ministre.

Le budget comportera des baisses d'impôt, car le premier ministre Jean Charest a indiqué qu'il y tenait, mais elles seront plus ciblées, vers la classe moyenne et les familles.

Même «de légères baisses d'impôt pour la classe moyenne, ça va se répercuter en croissance économique, si on peut le faire».

Il rappelle que les Québécois demeurent les citoyens les plus taxés en Amérique du Nord et qu'il ne faut pas «qu'ils soient condamnés à rester à ce niveau-là indéfiniment».

Son but consiste donc à axer son budget sur la croissance économique.

«Il faut qu'on se donne davantage de moyens. Il faut créer plus de richesse, c'est très important. Car avant de la redistribuer, il faut la créer. Ce sera au cœur de mes préoccupations», dit-il.

Sauf qu'il prend la peine d'ajouter «qu'il ne s'agit pas de faire du Québec un paradis fiscal».

Loin de jouer au père Noël, le ministre devra composer avec plusieurs contraintes, dont le renouvellement des conventions collectives des employés de l'État, une facture qui pourrait, estime-t-on, l'obliger à mettre de côté une réserve d'au moins un milliard pour les hausses salariales et les correctifs à l'équité salariale.

Presse canadienne

## Ce soir 20 h Il va y avoir du sport!

Pour ou contre le projet de méga-hôpital à Outremont? Avec Marc Lavolette, Jean-Robert Sanstagon, Paul-André Tétreault...  
Le Conseil du statut de la femme doit-il s'occuper des problèmes des hommes? Avec Josée Blanchette, Françoise David, Pascale Navarro...

Animation : Marie-France Bazzo Invité : Jean-François Lépine

Trop c'est comme pas assez!



Télé-Québec  
telequebec.tv

Ça change de la télé

# POLITIQUE



Christian Rioux

## L'alignement des planètes

Ce qu'il y a d'extraordinaire dans la politique, c'est qu'elle est imprévisible. Rien ne ressemble autant à l'effet papillon, selon lequel un battement d'aile à Pékin peut provoquer une tempête à New York. La politique défie toutes les boules de cristal, et c'est peut-être la raison pour laquelle elle suscite tant de passions. Les drogués de la politique veulent être surpris. Il leur faut leur dose quotidienne. A peine caressent-ils l'espoir de discerner un fil conducteur dans l'imprévisible cacophonie du monde que celui-ci leur échappe aussitôt. Ceux qui disent «jamais» sont certains de se tromper. Leur inconscience n'a d'égale que celle de ceux qui disent «toujours».

Il faut dire qu'en matière de surprises, nous avons été gâtés depuis quelques semaines.

Qui aurait dit, il y a quelques mois, que George Bush et Jacques Chirac se réconcilieraient? Bien sûr, les poignées de main cachent mal la dérive des continents. L'esprit européen capitoné dans sa tour d'ivoire bruxelloise s'éloigne de plus en plus du sentiment d'urgence qui anime l'Amérique. Les Européens, à l'exemple des Canadiens, cultivent l'image d'un monde qui a surtout besoin de stabilité, d'aide humanitaire et de missions de paix. Les États-Unis semblent pour leur part engagés dans une course contre la montre, quittes à sombrer parfois dans une certaine paranoïa. Devant une Europe consciente de son déclin et qui s'y résout souvent, l'Amérique a la conscience aiguë que son hégémonie économique et militaire pourrait être éphémère. C'est pourquoi elle s'active, sans toujours comprendre les haines qu'elle suscite, à transformer la face du globe avant que, demain, la Chine ou l'Inde n'imposent leurs règles du jeu.

Qui aurait dit que les présidents français et américain s'entendraient pour exiger le retrait des troupes syriennes au Liban? Lundi encore, à Londres, ils réaffirmaient leur détermination à en finir avec l'occupation syrienne. Les deux hommes n'ont pas les mêmes objectifs. Mais voilà que leurs chemins se croisent. La France, qui n'a plus aucune présence en Irak, jouit toujours d'une grande influence dans son ancienne colonie libanaise. Du côté américain, la stabilité de l'Irak et le combat contre le Hezbollah se butent au pouvoir syrien. Il n'est pas sûr que Washington ait les moyens de sa politique. Mais en tirant toutes les ficelles qui pendent, celle-ci offre une occasion unique aux peuples de se mettre en mouvement. Les Libanais l'ont compris.

Qui aurait dit que la place des Martyrs, à Beyrouth, ressemblerait à celle de l'Indépendance, à Kiev? Phénomène étrange de voir un peuple méditerranéen partagé en 18 confessions reconnues se revendiquer d'une révolution orange survenue dans une lointaine république slave. Comme en Ukraine, sans pressions extérieures, les manifestations populaires auraient probablement dégénéré en bain de sang. On croit rêver en entendant le leader druze Walid Jumblat déclarer au *Washington Post*: «J'étais cynique à propos de l'Irak [...]. Mais quand j'ai vu le peuple irakien aller voter il y a trois semaines, huit millions de personnes, j'ai compris que c'était le début d'un nouveau monde arabe. [...] Le mur de Berlin est tombé.»

On mesure mal l'extraordinaire symbole que pourrait représenter un Liban démocratique. Beyrouth a longtemps été la capitale intellectuelle du monde arabe. C'est encore là que se trouvent quelques-uns des principaux journaux et plusieurs des grandes maisons d'édition du Moyen-Orient. Sa jeunesse cosmopolite, poussée par milliers à l'exil (et très présente au Québec), aspire depuis longtemps à la liberté. C'est un des rares pays de la région qui aient connu dans leur histoire une brève période de démocratie parlementaire, avec... l'Égypte.

Qui aurait dit que même le pays dirigé d'une main de fer par Hosni Moubarak entrouvrirait la porte à des élections libres? L'amendement constitutionnel annoncé cette semaine n'aura probablement pas d'effet sur les prochaines élections, qui auront lieu au printemps. Mais qui sait s'il ne pourrait pas tout changer la prochaine fois?

Qui aurait dit qu'après la mort de Yasser Arafat, les Palestiniens se dirigeraient aussi rapidement vers des élections démocratiques, rétablissant ainsi le dialogue avec Israël?

Qui aurait dit que 58 % des électeurs irakiens se rendraient voter malgré la terreur?

Certes, toutes ces sociétés sont fragiles. Elles peuvent à tout moment basculer dans la violence. Mais se pourrait-il que les peuples arabes vivent finalement dans le même siècle que nous et qu'ils n'aient rien à voir avec cette caricature qu'en dessinent aussi bien les extrémistes islamistes que certains intellectuels désillusionnés et cyniques?

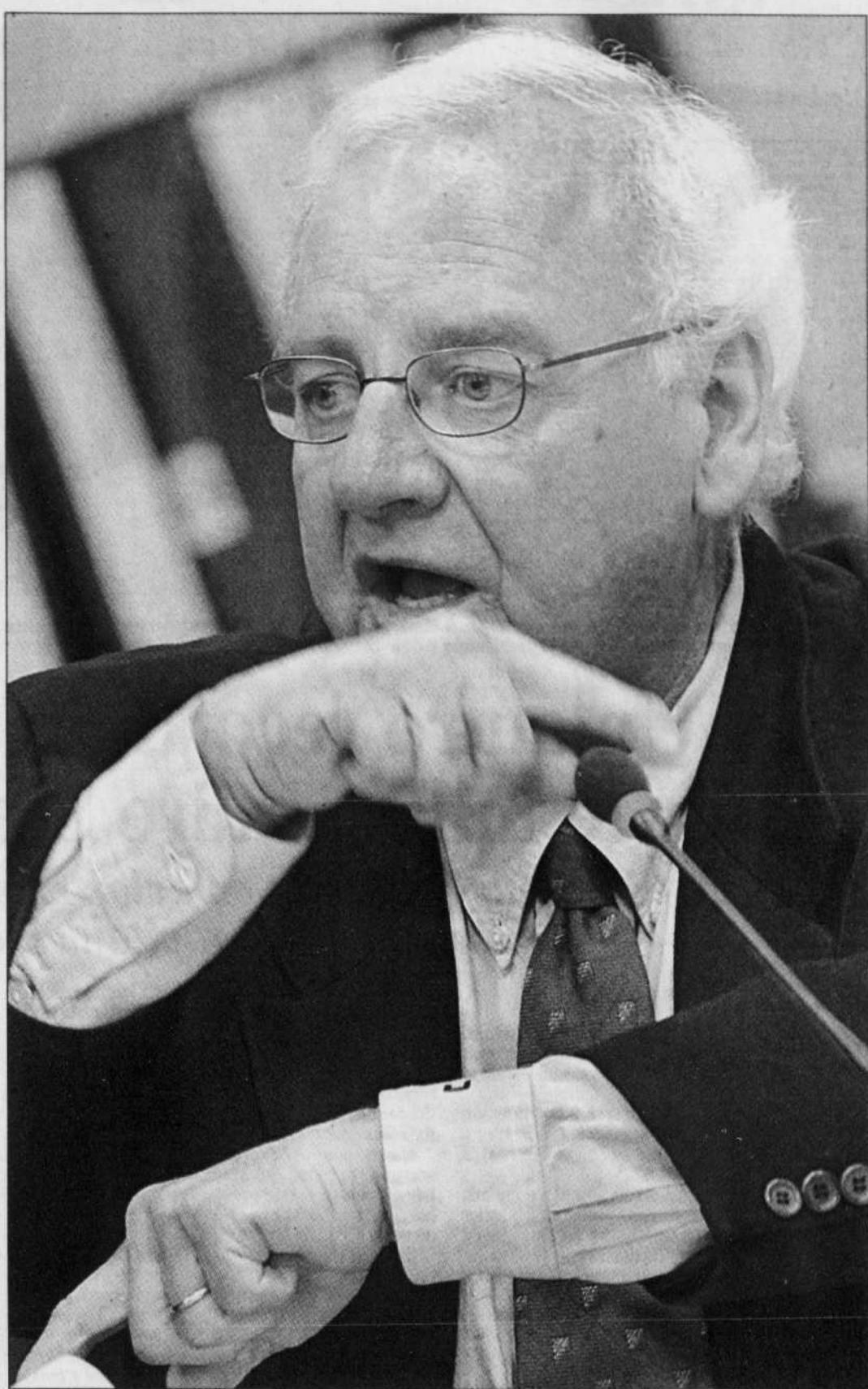
Dans les cafés parisiens, on a refait le monde plusieurs fois par jour, le mot «démocratie» faisait rire il y a quelques mois à peine. La démocratie, pensez donc! Il n'était pas nécessaire d'avoir un diplôme de Sciences Po pour savoir que les pays arabes n'y connaissent rien. Il fallait vraiment venir du Texas pour penser le contraire. Parions qu'il y a 15 ans, les mêmes prédisaient au moins un siècle de domination soviétique.

Quelques semaines auront suffi à créer un étonnant alignement des planètes. Il suffirait probablement d'un battement d'aile de papillon pour qu'il disparaisse.

crioux@ledevoir.com



ARCHIVES LE DEVOIR



Jean Lafleur a passé une autre journée éprouvante hier à la barre des témoins de la commission Gomery.

Où sont passés les 250 000 \$ qui devaient être remis à Postes Canada?

## « Ben voyons donc! Franchement... »

Jean Lafleur est outré de voir un procureur de la commission Gomery douter de sa probité

BRIAN MYLES

Comme une lettre perdue au tri, 250 000 \$ en fonds publics versés à Jean Lafleur Communication Marketing (JLCM) pour la promotion des timbres de la Série du siècle II n'ont jamais été achetés à Postes Canada en 1997.

Jean Lafleur s'explique mal où est passé ce quart de million. Peut-être a-t-il accordé un crédit à la Société canadienne des postes, un de ses principaux clients à l'époque, comme il l'avait déjà fait auparavant. Mais il ne peut pas en être certain. «La seule hypothèse que je peux émettre, c'est que je n'ai pas gardé cet argent-là», a dit hier le publicitaire à la retraite lors d'une éprouvante journée de témoignage à la commission Gomery. «Et pourquoi ne l'auriez-vous pas gardé?», a demandé le procureur de la commission d'enquête, Guy Cournoyer. «Ben voyons donc! Franchement!», a rétorqué M. Lafleur, visiblement indigné que son intégrité puisse être ainsi remise en cause.

Les factures émises par JLCM permettent de comprendre quels canaux a suivi l'argent du public dans l'épisode des timbres de la Série du siècle. Le 11 novembre 1997, JLCM expédie une facture de 331 593 \$, taxes comprises, au ministère des Travaux publics pour le lancement du deuxième volet de cette série de timbres dans les villes de Montréal, Winnipeg, Vancouver et Toronto. La facture comprend une commandite de 250 000 \$ qui devait revenir à Postes Canada, une commission de 15 % (37 500 \$) et 16 901 \$ en honoraires pour 79 heures de travail.

Des représentants des Postes ont déclaré devant la commission qu'ils n'ont jamais reçu cette fameuse commandite de 250 000 \$, dont ils ignoraient même l'existence. Ils ont plutôt reçu une note salée.

Le 14 novembre 1997, JLCM a transmis quatre factures aux Postes, totalisant 437 584 \$ (taxes comprises), pour la planification, la gestion et la coordination de la tournée de promotion de ces timbres commémorant les 25 ans de la fameuse série de matchs de hockey entre la Russie et le Canada. La facture comprenait entre autres des honoraires de 124 000 \$, des frais d'hébergement et de déplacement de 63 505 \$ et des frais de logistique de 88 550 \$.

JLCM a donc facturé le ministère des Travaux publics et Postes Canada à quelques jours d'intervalle, bien qu'il ne s'agisse pas de double facturation. Il n'en demeure pas moins que la promotion des timbres de la Série du siècle a coûté 769 177 \$. M. Lafleur a indiqué qu'il continuera à chercher une explication pour les 250 000 \$ manquants.

Jean Lafleur marche sur des œufs dans cette affaire. À la lumière des commentaires formulés par son avocat, Jean-Claude Hébert, il pourrait faire l'objet d'une enquête au criminel de la part des policiers. Les avocats de la Société des postes ont fait parvenir à M. Lafleur une série de questions que M. Hébert juge inspirées de la main d'un enquêteur. Comme le rôle de la commission Gomery n'est pas de faciliter le travail de la police, cette lettre a été amputée de ses principaux passages avant d'être déposée en preuve hier. Pour le moment, son contenu reste inconnu des médias.

En matinée hier, le procureur Guy Cournoyer est revenu sur le travail réalisé par JLCM pour offrir une visibilité au gouvernement fédéral et à ses sociétés, dont Via Rail et Postes Canada, lors des matchs des Expos au Stade olympique. M. Lafleur, son fils Éric et un troisième employé de l'agence ont facturé 234 heures de travail, soit presque six semaines entières, pour la création et l'installation de 26 panneaux publicitaires et de quatre drapeaux du Canada au Stade olympique, en 1995. À 275 \$ l'heure pour Jean Lafleur et 150 \$ l'heure pour son fils, les honoraires se sont élevés à 40 780 \$. Selon Jean Lafleur, une dizaine de ministères ou organismes prenaient part à ce projet, entraînant de nombreux problèmes de coordination. «Ça prend du temps pour faire ça. Ça prend un temps énorme pour gérer ces dossiers-là», a-t-il dit.

L'année suivante, les honoraires se sont multipliés par quatre. JLCM a facturé 1105 heures, soit 180 675 \$, pour un travail similaire. La seule explication possible, c'est qu'une dizaine de projets additionnels ont été facturés sur le même projet sans que la comptabilité de l'agence en fasse mention, a évoqué le témoin.

De 1995 à 1997, la gestion de la commandite des Expos a rapporté 1,46 million de dollars à l'agence de Jean Lafleur. Les Expos ont pour leur part reçu 1,91 million en commandite du fédéral. Quant à Charles Guité, le directeur du programme des commandites à l'époque, il a eu le privilège d'être personnellement invité au camp d'entraînement de l'équipe de baseball à West Palm Beach, en Floride, un séjour agréé d'un tournoi de golf et d'un tournoi de pêche.

La commission Gomery fait relâche aujourd'hui et reprendra ses travaux lundi avec la fin du témoignage de Jean Lafleur. Suivra ensuite son fils Éric.

**Les Expos ont reçu 1,91 million en commandite; l'entreprise de Jean Lafleur a touché 1,46 million pour gérer ladite commandite**

## D'autres coups de butoir contre le CHUM à Outremont

La commission parlementaire spéciale sur le choix du futur CHUM a pris fin hier en accentuant encore les doutes sur le projet d'Outremont. Chose certaine, le ministre de la Santé, Philippe Couillard, s'est dit satisfait de l'éclairage qu'aura permis cet exercice démocratique, qui facilitera la décision gouvernementale qu'il promet dans un délai rapide.

KATHLEEN LÉVESQUE

Si le CHUM est construit à Outremont, les matières dangereuses autres que les explosifs et les gaz comprimés passeront au sud de la gare de triage plutôt qu'au nord comme actuellement, a confirmé hier le Canadien Pacifique. Et les contribuables québécois seront appelés à assumer les frais engendrés par ce déplacement de voies ferrées.

«Ce que j'ai retenu surtout de la présentation du CP, qui est importante dans l'analyse, c'est qu'ils ont dit de façon explicite que le CP n'assumera aucun coût relié au déménagement des voies ferrées et aux démarches qui mènent à ce déménagement-là. Donc, l'analyse des coûts associés au projet d'Outremont doit nécessairement incorporer tous les coûts», a soutenu le ministre de la Santé, Philippe Couillard.

Il pourrait ainsi en coûter entre 6 et 10 millions pour relocaliser les rails et quelque 25 millions pour l'installation de la nouvelle emprise ferroviaire. Mais il faudra aussi additionner les coûts d'expropriation des terrains sur lesquels serait déviée la voie ferrée.

Sur la question de la sécurité, le ministre Couillard n'a toutefois pas formulé de commentaires. Il s'agit là d'une question qui reste à être clarifiée, s'est-il limité à dire.

De son côté, le recteur de l'Université de Montréal, Robert Lacroix, a continué à marteler que son projet de technopole de la santé et du savoir est sans risque et qu'il ne contient aucun coût caché. «L'addition de cette voie ferrée ne change rien à la question de la sécurité. [...] Les matières dangereuses qui mettraient en cause la sécurité de l'hôpital et de ses patients ne passeront pas par là», a déclaré M. Lacroix lors d'un entretien téléphonique.

S'il est vrai que l'entente pour l'acquisition du terrain entre le CP et l'UdeM exclut les explosifs et les gaz comprimés inflammables, toxiques ou corrosifs, le porte-parole du CP, Michel Spénard, a clairement dit que tous les autres produits seraient toujours en circulation à proximité de l'éventuel hôpital. «Comme transporteur, nous allons transporter tous les matériaux qui demandent à être transportés à travers le pays ou les États-Unis. On n'a pas nécessairement le choix de dire oui ou non à une compagnie. Donc ça existe. Il y a des matières dangereuses toxiques, réglementées comme le spray net. [...] Mais la basse vitesse des trains, à 24 km/heure, dans ce secteur réduit la possibilité d'un déraillement, d'une fuite, d'un bris de wagon et d'un nuage [toxique]», a affirmé M. Spénard.

Ce dernier a également expliqué que le CP privilégie un des trois scénarios pour le déplacement de la voie ferrée du nord. À partir de la gare Jean-Talon, les rails emprunteraient l'ancienne emprise ferroviaire à l'est de l'avenue du Parc, là où sont situés le magasin Home Depot et un édifice de Vidéotron avec de multiples coupes de télécommunications. Ensuite, la voie ferrée ferait une courbe vers l'ouest pour aller se raccorder aux voies déjà existantes qui longent le sud de la gare de triage. Des discussions pour l'expropriation des entreprises Home Depot et Vidéotron sont en cours avec le CP.

«Finalement, il n'y aura pas de changement dans le nombre de wagons qui voyagent à cet endroit-là. Tout ce qu'ils [les 5000 wagons par année] vont faire, c'est de prendre un autre chemin. Au lieu d'être sur le côté nord, ils vont être sur le côté sud», a expliqué aux journalistes M. Spénard. Il a ajouté que le CP est confiant dans les mesures de sécurité, dans la formation de ses employés et dans la technologie qu'il déploie.

Au terme des consultations particulières qui ont débuté lundi, le recteur Lacroix ne cachait pas sa déception. Il a surtout vu un déséquilibre et un manque flagrant d'objectivité dans les questions des parlementaires à l'endroit du projet d'Outremont. «Je suis déçu. On n'a pas réservé le même traitement aux deux projets. C'est un déni d'expertise. Si on ne peut plus se fier à aucun spécialiste, sur qui va-t-on s'appuyer pour prendre une décision?», a lancé M. Lacroix. Il estime que le rapport des experts Armand Couture et Guy Saint-Pierre n'a pas été jugé à sa juste valeur.

D'ailleurs, M. Lacroix a écorché au passage l'ancien premier ministre Daniel Johnson, qui a démolé mardi le projet d'Outremont et a fait l'éloge du 1000, Saint-Denis. «Je pensais que M. Johnson avait été mis là comme expert. Je suis surpris que l'expert se soit transformé en promoteur», a-t-il tranché.

Le ministre Couillard a eu une tout autre interprétation de l'intervention de M. Johnson. «Plus que cinglant, j'ai trouvé sa présentation élégante, éloquent, cohérente et rigoureuse. C'est ce que je voudrais dire. On a retrouvé là l'homme public qu'on a connu et respecté pendant des années au Québec», a affirmé Philippe Couillard.

De son côté, la députée péquiste Louise Harel, critique en matière de santé pour l'opposition officielle, s'est inquiétée du partage de l'enveloppe budgétaire entre le futur CHUM et le centre universitaire de santé McGill. «Il va être très difficile pour le centre universitaire francophone de réaliser 1000 lits avec une contribution gouvernementale de 800 millions de dollars alors que le centre anglophone a la même contribution de 800 millions avec un objectif de 832 lits», a souligné Mme Harel.

Les travaux de la commission parlementaire seront soumis en début de semaine aux deux groupes de députés.

Le Devoir

Le Devoir

## • LES ACTUALITÉS •

### Tribunal islamique

## Le Conseil musulman consultera d'abord sa communauté

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Le Conseil musulman de Montréal a pour l'instant renoncé à rencontrer le ministre de la Justice afin de discuter de l'instauration au sein de la communauté musulmane d'une instance de médiation familiale basée sur la charia.

Cet organisme qui regroupe une quarantaine de mosquées n'abandonne cependant pas définitivement son projet visant à mieux structurer la médiation que certains imams peuvent mener auprès de leurs fidèles, indépendamment du processus judiciaire. Le président du Conseil musulman de Montréal, Salam Elmenyawi, a précisé que des discussions pour «trouver des consensus» doivent d'abord être menées au sein même de la communauté et non sur la place publique.

Avant les Fêtes, *Le Devoir* avait révélé qu'une rencontre était prévue en janvier entre les représentants musulmans et le ministre Jacques Dupuis (remplacé par Yvon Marcoux depuis lors). Cette nouvelle, jumelée au rapport de Marion Boyd qui donne le feu vert à l'arbitrage religieux en Ontario, avait suscité de nombreuses réactions, forçant le ministre de la Justice à se prononcer sur la question.

Celui-ci avait fait valoir qu'il était hors de question de modifier le Code civil pour permettre l'arbitrage religieux en matière familiale. Il avait également rappelé que seuls des médiateurs accrédités (membres de certains ordres professionnels) peuvent faire de la médiation dans des cas de litiges familiaux.

«Le Code civil s'applique à tous les résidents du Québec, quelle que soit leur appartenance religieuse, et aucun système d'arbitrage ne sera toléré dans les matières qui concernent la famille et l'ordre public», écrivait le ministre dans une lettre parue le 15 janvier.

### Le Barreau appuie le ministre

Dans un avis récemment transmis au gouvernement, le Barreau du Québec affirme soutenir pleinement la position du ministre de la Justice.

«[...] Le principe de la diversité culturelle n'implique pas l'instauration de juridictions d'exception, telles que l'arbitrage religieux en matière familiale. Au contraire, [le Barreau du Québec] croit fondamentalement que le système de justice soit unique et applicable à tous les justiciables quelles que soient leur religion ou leur appartenance à une communauté culturelle», écrit le bâtonnier du Québec, Denis Mondor.

Le Barreau réaffirme également son appui au système actuel de médiation familiale, que seuls les professionnels autorisés peuvent pratiquer.

Cela étant, rien n'empêche des croyants de faire appel à une personne de leur choix pour les aider à régler un conflit, mais cela n'a aucune valeur devant la loi, a expliqué la coordonatrice des communications du Barreau, Sylvie Berthiaume. «Un catholique peut bien demander à son curé de l'aider. Mais ça vaut ce que ça vaut. Quand ils vont se présenter devant un tribunal de droit commun, ils seront dans les mêmes souliers que n'importe qui, et ce qu'ils auront fait ne lie d'aucune façon la Cour supérieure. La cour va regarder l'entente devant elle», a fait observer Mme Berthiaume.

Le Devoir

## Pas de lien entre la vaccination et l'autisme

PAULINE GRAVEL

Une importante étude effectuée au Japon bat une fois de plus en brèche l'hypothèse voulant qu'il existe un lien entre l'autisme et le vaccin rubéole-oreillons-rougeole (ROR). Comme il s'agit de la première fois qu'est mesurée la prévalence de l'autisme au sein d'une population qui n'a pas reçu le fameux vaccin, les conclusions de cette nouvelle investigation s'en trouvent encore plus convaincantes.

Depuis que le gastro-entérologue britannique Andrew Wakefield a affirmé en 1998 dans la revue *The Lancet* que le vaccin de la rougeole pouvait induire les symptômes de l'autisme, nombre de parents de jeunes enfants hésitent à faire vacciner leur progéniture.

Par ailleurs, inquiétés par le fait que la souche du virus des oreillons incluse dans le vaccin ROR puisse être associée à certains cas de méningite, les Japonais ont quant à eux carrément abandonné l'administration massive de ce vaccin au début des années 90. Il s'est ensuivi que la proportion de bambins japonais ayant reçu le vaccin ROR a chuté de 69,8 % en 1988 à 1,8 % en 1992. Cette situation a ainsi permis aux chercheurs du Yokohama Rehabilitation Center and Institute of Psychiatry de mener une enquête sur l'incidence de l'autisme parmi 31 426 enfants de sept ans et moins, nés entre 1988 et 1996.

Les résultats de cette enquête, publiés dans le *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, montrent que le nombre de cas d'autisme a continué d'augmenter après que le programme de vaccination a été interrompu. Alors qu'on ne comptait que 48 cas d'autisme pour 10 000 enfants parmi les naissances survenues en 1988, on en dénombrait 117,2 pour 10 000 chez les nouveaux-nés de 1996.

Puisque la prévalence de l'autisme n'a pas régressé à la suite du retrait du vaccin et qu'elle s'est même amplifiée, il apparaît de plus en plus évident que le lien entre le vaccin ROR et l'autisme ne tient plus.

Le Devoir



DAVE KAUP REUTERS

Quand on établit une première mondiale, on sabre le champagne. Surtout quand on est entre millionnaires! Ici, le riche homme d'affaires britannique Richard Branson arrose le riche pilote Steve Fossett, qui vient d'ajouter une ligne à la longue liste de records qu'il détient.

## Un autre record du monde pour le millionnaire Steve Fossett

Le tour du monde en avion en solitaire, sans escale ni ravitaillement

MIRA OBERMAN

Salina, États-Unis — L'Américain Steve Fossett, 60 ans, est devenu hier le premier homme à réussir le tour du monde en avion en solitaire, sans escale ni ravitaillement.

L'aventurier américain a atterri, à bord de son avion ultraléger *Virgin Atlantic GlobalFlyer*, hier à 13h50 locales sur l'aérodrome de Salina (Kansas), a constaté un journaliste de l'AFP.

Ayant décollé lundi à 18h47 locales, il a donc mis 67 heures, deux minutes et treize secondes à boucler son tour du monde, soit une heure de plus que ce qu'il avait prévu juste avant de décoller.

«Je suis vraiment un homme chanceux. J'ai réalisé mon ambition», a déclaré le millionnaire de 60 ans, détendu et visiblement ravi d'être applaudi par des centaines de personnes sur le tarmac de l'aérodrome. «C'est quelque chose que je voulais faire depuis longtemps, une grande ambition.»

Il s'est félicité de n'avoir pas fait «d'erreur majeure» en survolant tour à tour l'Atlantique Nord, l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient, la Chine, le Japon, le Pacifique puis la côte Ouest américaine au niveau de Los Angeles.

Durant son périple, il a également battu le record de la distance parcourue sans atterrissage, qui avait été établi en 1962 par un bombardier B-52.

Cet exploit s'ajoute à ceux déjà réussis par Steve Fossett, le premier homme à avoir effectué le tour du monde en ballon en solitaire. Il a en outre établi plus de cent records du monde officiels, dans les airs mais aussi sur les mers en voilier.

Durant son vol, le millionnaire américain, sportif accompli, a connu quelques frayeurs à cause de la baisse, plus forte que prévu, de ses réserves en carburant. Mais *GlobalFlyer* a été aidé par la persistance de vents d'altitude forts.

Sorte de trimaran des airs, à l'allure effilée comme un planeur, *GlobalFlyer* a volé à une vitesse de plus de 600 km/h à une altitude supérieure à 13 000 mètres, supérieure à celle à laquelle se déplacent les avions de ligne.

Tout en déclarant avoir «apprécié» le voyage, Steve Fossett a reconnu être fatigué car piloter un tel appareil est «vraiment une lourde tâche pour un homme seul».

Coincé dans le minuscule cockpit pressurisé de *GlobalFlyer*, il a passé l'essentiel des trois jours à «surveiller le tableau de bord» en se nourrissant de douze laits frappés. «Je ne me suis autorisé qu'un

minimum de siestes», a-t-il expliqué.

Le vol a été financé par l'homme d'affaires britannique Richard Branson, complice de Fossett dans plusieurs aventures, notamment en ballon. Il y a vu l'occasion de tester les matériaux composites ultralégers dans le but de réduire le poids, et donc la consommation de carburant, des avions de ligne. «De nombreuses avancées de l'humanité sont rendues possibles par des projets comme celui-ci», a-t-il expliqué.

Fabriquée en fibres de carbone-époxy et de graphite, le *Virgin Atlantic GlobalFlyer* ne pèse que 1,5 tonne à vide. Il a été chargé de 8,2 tonnes de kérosène, soit 83 % de son poids, avant le départ.

La réussite de *GlobalFlyer* est un nouveau succès pour le célèbre ingénieur américain Burt Rutan, créateur notamment du *SpaceShipOne*, devenu en 2004 le premier engin privé avec pilote à réaliser un vol suborbital.

Pour être homologué, le tour du monde nécessite de décoller et d'atterrir du même aérodrome, de traverser tous les méridiens de la planète et de parcourir au moins 36 787,559 kilomètres, la longueur du tropique du Cancer.

Agence France-Presse

HOCHELAGA - MAISONNEUVE

## Un promoteur s'empare d'un immense terrain, et c'est tout un quartier qui s'inquiète

Des citoyens appréhendent la construction d'un mégacentre commercial

JEANNE CORRIVEAU

La perspective de voir un mégacentre commercial être érigé à l'emplacement de l'ex-Fonderie canadienne d'acier, dans Hochelaga-Maisonneuve, à Montréal, sème l'émoi dans le quartier. Avant même que le promoteur, qui s'est porté acquéreur du vaste terrain, n'ait pu déposer un plan de développement, les opposants à la venue de commerces à grande surface sont déjà aux abois et réclament une consultation publique sur le sujet.

Située à l'angle des rues Notre-Dame et Dickson, la Fonderie, mieux connue sous le nom de Canadian Steel Foundries (CSF), a fermé ses portes en 2003 après plus de 90 ans d'activité. Au mois d'octobre dernier, un promoteur a acquis le vaste terrain de 2,6 millions de pieds carrés avec l'intention d'y aménager un mégacentre commercial.

Le promoteur, Raymond Lessard, président du groupe Le Versant, avait d'ailleurs affirmé à la *Presse* en décembre dernier qu'il avait déjà revendu sa propriété à KingStreet Capital Partners, une firme torontoise d'investissement spécialisée en immobilier, déjà propriétaire de l'immeuble de la Place du Canada, sur la rue de la Gauchetière. Au dire de M. Lessard, c'est un partenaire de KingStreet Capital Partners qui doit aménager le mégacentre commercial à l'emplacement de l'ancienne Fonderie. Or, trois mois plus tard, les titres de propriété du terrain sont toujours au nom de Raymond Lessard. Le promoteur refuse catégoriquement de commenter le dossier alors que le représentant de KingStreet Capital Partners n'a pas rappelé *Le Devoir*.

Le promoteur a entrepris les travaux de démolition des installations de l'ex-Fonderie et procédera ensuite à la décontamination du terrain, mais il n'a toujours pas déposé de plan de développement auprès des autorités municipales. De son côté, la Ville de Montréal a imposé

le mois dernier une réserve sur une partie du terrain de M. Lessard afin de procéder éventuellement aux travaux de prolongement du boulevard L'Assomption entre les rues Hochelaga et Notre-Dame.

L'arrivée éventuelle de commerces à grande surface fait jaser dans Hochelaga-Maisonneuve, où se côtoient deux artères commerciales. Alors que le directeur général de la Promenade Ontario demeure convaincu que l'arrivée de commerces à grande surface aura des conséquences désastreuses pour les commerçants du quartier, Jacqueline Hainault, directrice générale de la Promenade Sainte-Catherine Est, est moins tranchante. Son artère pourrait peut-être profiter du pouvoir d'attraction d'un mégacentre commercial, à la condition, toutefois, qu'un lien routier soit aménagé, croit-elle.

La députée d'Hochelaga-Maisonneuve, Louise Harel, s'en est mêlée elle aussi, réclamant de la Ville qu'elle soumette le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal. Le promoteur n'aurait pas apprécié cette demande et, lors d'une récente réunion avec des représentants de la Corporation de développement de l'est (CDEST) et Mme Harel, il aurait menacé, sur un «ton très arrogant», de retirer son projet s'il y avait consultation publique, a relaté Mme Harel. «Je pense qu'il nous prend pour le Tiers-Monde, a-t-elle dit. Ce serait invraisemblable que trois millions de pieds carrés donnent lieu, en catimini, à des décisions irréversibles.»

A ceux qui, comme le directeur général de la Promenade Ontario, souhaitent plutôt qu'un parc industriel soit développé à cet endroit, Thérèse Sainte-Marie, directrice de la CDEST, répond qu'il est peu probable que leur rêve se réalise compte tenu du prix payé par le promoteur, soit 4,6 millions de dollars, à la firme Ernst & Young, qui a vendu le terrain. «La soumission de M. Lessard était la plus élevée à cause de ce projet [de type commercial]. S'il en faisait de l'industriel, ça n'aurait pas été rentable

pour le prix qu'il a payé», a dit Mme Sainte-Marie.

Les commerçants d'Hochelaga-Maisonneuve ont-ils raison de craindre la venue de géants du commerce de détail? «Il y en a qui vont disparaître, c'est sûr, mais ceux qui sont mieux adaptés à leur clientèle, qui connaissent leur clientèle, vont rester», croit Stéphane Maisonnas, professeur de marketing à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM. «La petite boutique offre quelque chose que la grande surface n'offre pas, c'est le service. Autrement dit, ça va les forcer à être meilleurs. C'est toujours dérangeant car ça demande des efforts, mais je pense qu'il y a toujours moyen de se tirer d'affaire, à la condition toutefois de ne pas concurrencer les grandes surfaces sur le même terrain qu'elles.»

Il y aura consultation publique sur ce dossier, du moins dans l'arrondissement, assure Richer Dompierre, conseiller municipal du district de Maisonneuve et membre de Vision Montréal, le parti majoritaire au conseil d'arrondissement. Mais il n'y a pas que la venue de commerces à grande surface qui l'inquiète. L'avenir du projet de réfection de la rue Notre-Dame, au sujet duquel le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal ne s'entendent toujours pas, constitue un obstacle au développement du lieu. «Tant qu'on n'a pas notre position de Québec et de Montréal au sujet de ce projet, on ne peut pas dire au promoteur: "installe-toi là et on verra après". Ça nous inquiète énormément», a expliqué M. Dompierre.

Le maire de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Ivon Le Duc, a pour sa part refusé d'émettre des commentaires puisque aucun projet n'a été soumis à la Ville. Mme Sainte-Marie, de la CDEST, a toutefois signalé que les autorités municipales pourraient, par voie de règlement, limiter la superficie des commerces autorisés à cet endroit, ce qui permettrait d'empêcher la venue de géants comme Wal-Mart.

Le Devoir

LE DEVOIR :::: CAHIER SPÉCIAL

AUTOMOBILE

«Un rendez-vous mensuel à ne pas manquer!»

Publié le mercredi  
16 MARS

# LE MONDE



Une jeune Palestinienne tentait de voir de l'autre côté du mur érigé par Israël hier, au camp de Shirat Hayam.

Le plan de retrait de Sharon est contesté

## Le Likoud réclame un référendum

Le comité central du Likoud, parti du premier ministre israélien Ariel Sharon, a adopté hier une motion invitant les députés de la formation à se prononcer pour un référendum sur le plan de retrait de la bande de Gaza.

Le vote, organisé à l'initiative des adversaires du projet issu de l'aile droite du parti, n'a aucun caractère contraignant. Bien qu'une majorité d'Israéliens soutienne le projet, Sharon, qui a participé à la réunion de l'exécutif du Likoud, estime qu'il s'agit d'une manœuvre dilatoire.

Son entourage considère que l'initiative n'aura aucun effet sur le calendrier du retrait, une consultation populaire nécessitant une majorité introuvable à la Knesset. D'ailleurs, Ariel Sharon a réaffirmé hier sa détermination de mettre en application son plan de retrait de la bande de Gaza cet été.

L'adoption de cette motion souligne néanmoins les capacités de nuisance des «franc-tireurs» du Likoud, majoritaires au comité central, qui menacent de s'associer à l'extrême droite pour voter contre le budget 2005, le 17 mars. Faute d'une adoption de ce budget avant la fin du mois, le premier ministre devra se résigner à des élections anticipées qui remettraient en cause son plan de retrait.

Le projet, dont le premier ministre a fait l'une de ses priorités,

prévoit le démantèlement des 21 colonies juives de la bande de Gaza et de quatre implantations de Cisjordanie à partir de l'été prochain.

Dans un discours prononcé avant le vote du comité central, le chef du gouvernement a affirmé

« Nous garderons pour l'éternité des positions importantes »

qu'il ne céderait pas aux menaces des adversaires du retrait. «Le cabinet et le Parlement ont pris des décisions et ces décisions seront mises en œuvre, a-t-il assuré. Je ne laisserai pas les franges extrêmes [du Likoud] dicter la marche à suivre. [...] Je n'ai jamais cédé à la menace et il n'y a aucune raison ni aucune chance pour que je le fasse maintenant », a-t-il martelé.

Le démantèlement des implantations de la bande de Gaza permettra à Israël de pérenniser sa mainmise sur des «zones vitales pour son existence», a répété le premier ministre, évoquant les principaux blocs de colonies de Cisjordanie.

«Grâce à la colonisation, nous garderons pour l'éternité des positions importantes, essentielles à notre existence, à Jérusalem, notre capitale unifiée pour toujours, dans les blocs d'implantations qui se trouvent dans les lieux les plus sacrés de notre histoire et dans les zones de sécurité capitales pour notre défense», a-t-il souligné.

Agence France-Presse et Reuters

## Kofi Annan veut renforcer la MONUC

La mission de l'ONU fait «de son mieux avec ses moyens»

New York — Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a indiqué hier espérer qu'à l'avenir la Mission de l'ONU en République démocratique du Congo (MONUC) sera de nouveau renforcée, mais celle-ci fait «de son mieux avec ses moyens» pour l'instant.

La MONUC a affirmé avoir tué au moins 50 miliciens lendus, l'ethnie majoritaire en Ituri (nord-est de la RDC), dans une opération menée mardi contre une base de miliciens. Cette opération suivait de quelques jours le meurtre de neuf soldats bangladais de la MONUC dans une embuscade tendue à leur patrouille par des Front nationaliste et intégrationniste (FNI).

La MONUC est «une opération très difficile et complexe. C'est aussi [la RDC] un très grand pays, donc le nombre de troupes dont nous disposons est peut-être inadéquat, mais nous faisons de notre mieux avec ce que nous avons», a dit M. Annan. «J'espère qu'à terme, nous pourrions renforcer nos troupes et que nous aurons le soutien du Conseil de sécurité.»

La MONUC, plus vaste opération de maintien de la paix de l'ONU dans le monde, dispose actuellement d'environ 16 700 soldats, a indiqué Margaret Carey, une responsable du département de maintien de la paix de l'ONU.

Le Conseil de sécurité des Na-

tions unies a salué mercredi son action à l'encontre des milices qui l'avaient attaquée et l'a encouragée à la poursuite d'actions vigoureuses dans l'accomplissement de son mandat.

Le mandat de la MONUC avait été élargi et ses effectifs et équipements renforcés par la résolution 1565 du Conseil de sécurité, en octobre dernier, dans le but de lui donner davantage de moyens, notamment de se défendre contre d'éventuelles attaques, face aux multiples groupes armés qui déstabilisent les frontières est et nord-est de la RDC.

Le Conseil de sécurité a sur sa table depuis plusieurs jours un projet de résolution visant notamment à renforcer l'embargo sur les armes et qui devrait être discuté et voté dans le courant du mois.

Dans une conférence de presse, François Dureau, un responsable du département de maintien de la paix, a affirmé que la MONUC avait appris que les miliciens du FNI préparaient une attaque contre ses bases avant sa propre opération contre cette milice. Il a toutefois souligné que l'opération de la MONUC n'était pas destinée à exercer des représailles. Il s'agissait, a-t-il dit, d'une opération de «contention et de recherche» («cordon and search»), et la MONUC a essuyé des tirs nourris avant de riposter.

Agence France-Presse

Moscou et Berlin se joignent à Paris et Washington

## L'état se resserre sur la Syrie

L'Arabie Saoudite demande à Damas de se retirer du Liban

Le président syrien, Bachar el-Assad, qui cherche des appuis dans le monde arabe pour alléger les pressions qui s'exercent sur son pays, est de plus en plus isolé. Hier, le prince héritier Abdallah, d'Arabie Saoudite, lui a demandé de répondre à l'attente internationale en commençant à retirer sans délai des troupes du Liban tandis que l'Allemagne et la Russie se sont jointes aux pays demandant à Damas de respecter les résolutions de l'ONU.

Au cours d'un entretien à Riyad, Abdallah a déclaré à Assad que «la Syrie doit commencer à se retirer rapidement, sans quoi les relations syro-saoudiennes connaîtront des difficultés», selon un responsable saoudien.

L'Arabie Saoudite, qui avait abrité en 1989 la conférence de Taëf où le principe du retrait syrien par étapes avait été convenu, a été choquée par l'assassinat de Rafic Hariri, un homme d'affaires proche de la monarchie saoudienne créditée de la reconstruction du Liban après la guerre civile.

Les ministres des Affaires

étrangères arabes se concertent actuellement pour tenter d'aboutir, à l'occasion du prochain sommet de la Ligue arabe, en avril, à la fixation d'un calendrier de retrait syrien du Liban.

Pour leur part, la Russie et l'Allemagne se sont jointes hier au concert des nations réclamant à la Syrie de retirer ses quelque 14 000 soldats du Liban.

La prise de position de la Russie, qui a souligné que la résolution 1559 de l'ONU devait être appliquée même si Moscou ne l'avait pas votée, est d'autant plus notable que les deux pays entretiennent des liens étroits depuis la guerre froide.

La Russie a toujours considéré la Syrie comme une force de stabilisation au Proche-Orient et avait accepté en janvier dernier, lors d'une visite du président Assad à Moscou, d'effacer une grande partie de la dette syrienne à son égard.

En outre, le mois suivant, malgré les inquiétudes des Etats-Unis et d'Israël, la Russie a annoncé la vente à la Syrie de missiles sol-air, laissant entendre que d'autres

contrats d'armement étaient envisagés entre les deux pays.

A la pression russe sur le régime d'Assad est venue s'ajouter celle du chancelier allemand Gerhard Schröder, qui a profité d'une visite au Yémen pour estimer que le recouvrement de la souveraineté libanaise passe par la «mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité réclamant un retrait syrien immédiat».

Manœuvres

Mais la Syrie ne semble pas prête à se retirer totalement puisque, hier, des soldats syriens, stationnés dans la plaine libanaise de la Bekaa, renforçaient les positions où ils devraient se redéployer en vertu de l'accord de Taëf, dit rapporté des témoins.

Les soldats syriens ont été vus en train de creuser des tranchées notamment à Deir Zannoun, une localité située à dix kilomètres de la frontière syrienne. Mercredi, ils ont été vus par des témoins en train de renforcer leur position sur les hauteurs de la montagne libanaise surplombant Beyrouth.

A Hammana, Falougha, Dahr

al-Baidar et Ain Dara, les militaires syriens creusaient des tranchées et édifiaient des fortifications, ont précisé ces témoins sous le couvert de l'anonymat. Ces quatre localités tracent un arc de cercle qui culmine sur le col du Baidar et constitue la ligne du repli que les troupes syriennes auraient dû opérer en 1992 aux termes de l'accord de Taëf, conclu en 1989 en Arabie Saoudite.

Sur le plan interne, ignorant les exigences de l'opposition antisyrilienne, les groupes libanais fidèles au président Emile Lahoud, qui recrutent surtout parmi la communauté chiite du pays, ont réclamé la mise sur pied d'un gouvernement d'union nationale.

«La voie la plus courte et la plus efficace du dialogue nationale est celle de la formation d'un gouvernement d'unité nationale qui comprenne les différents courants politiques du pays», ont estimé les groupes politiques fidèles au régime pro-syrien.

Agence France-Presse et Reuters



Deux soldats américains attendaient tranquillement la fin d'une tempête de sable hier, près du camp militaire de al-Asad.

## Irak: l'état d'urgence est prolongé

Bagdad — La guérilla poursuit sans discontinuer sa campagne de violence en Irak, où 15 personnes ont été tuées hier, contraignant le gouvernement intérieur à proroger de 30 jours la loi martiale qui lui confère des pouvoirs d'exception.

Bagdad a prorogé d'un mois la loi martiale, décrétée pour la première fois en novembre avant l'offensive américaine sur Fallouja et reconduite depuis. L'état d'urgence restera en vigueur au moins jusqu'au 31 mars.

Cette loi martiale autorise le gouvernement à imposer des couvre-feux, à fermer les frontières du pays et les aéroports et à effectuer des arrestations en dehors des procédures habituelles. Elle s'applique à l'ensemble du pays, à l'exception du Nord kurde.

L'attaque la plus sanglante s'est produite aux abords du ministère de l'Intérieur, dans le centre de Bagdad. Deux voitures piégées ont explosé près du bâtiment, tuant cinq policiers et faisant plusieurs blessés.

Alors que les tractations se poursuivent sur la formation du futur gouvernement issu des élections du 30 janvier, cette vague de violence incessante illustre les difficultés qui attendent la nouvelle administration, dont la tâche première sera de rétablir l'ordre.

Les coalitions chiite et kurde qui dominent l'Assemblée irakienne élue entamaient hier des discussions de fond sur la formation de l'exécutif, qui risquent d'achopper sur les revendications kurdes. «Ils [les Kurdes] nous présenteront leurs revendications aujourd'hui et l'Alliance les examinera», a déclaré M. Hakim, tête de la liste de l'Alliance unifiée irakienne (AUI), qui a obtenu 140 sièges sur 275 à l'Assemblée.

Il a souligné que les entretiens mardi et mercredi du candidat de l'AUI au poste de premier ministre, Ibrahim Jaafari, avec les dirigeants de la liste kurde, arrivée en deuxième position avec 75 députés, avaient porté sur des questions générales.

Un haut responsable du CSRII, Hamid al-Bayati, a

précisé que M. Jaafari a informé l'alliance kurde de la position de l'AUI sur les principaux postes: le président, les vice-présidents et le premier ministre.

La Constitution provisoire prévoit l'élection par les deux tiers des députés d'un conseil présidentiel de trois membres, qui choisit à l'unanimité le premier ministre, obligeant le groupe chiite à se liquer soit avec M. Allaoui, soit avec les Kurdes.

«Nous allons nous allier avec la partie qui acceptera, par écrit, les demandes kurdes», a déclaré M. Talabani, candidat à la présidence.

M. Barzani a résumé les revendications kurdes: «Il faut que la loi fondamentale soit la base de la Constitution permanente, qu'une solution soit trouvée à Kirkouk sur la base de l'article 58 de la première loi, que les forces des peshmergas soient maintenues, que les richesses [pétrolières] soient réparties de manière équitable et que soit retenu le principe du fédéralisme.»

Les responsables de l'AUI se sont montrés conciliants sur le fédéralisme et la Constitution, plus fermes sur la ville pétrolière de Kirkouk et évasifs sur le reste. «Nous suivrons dans la nouvelle Constitution les grandes lignes de la Loi fondamentale», a assuré M. Bayati. «Nous sommes convenus d'accepter le fédéralisme pour les Kurdes, mais c'est le fédéralisme pour tout l'Irak.»

En revanche, les dirigeants de l'Alliance chiite ont estimé que le règlement de la question de Kirkouk, d'où le régime de Saddam Hussein avait chassé des centaines de milliers de Kurdes pour les remplacer par des Arabes, relevait de la compétence de l'assemblée. Ils ne se sont pas prononcés explicitement sur les milices kurdes et le partage des ressources. Mais ils se sont déclarés confiants sur la conclusion d'un accord.

Agence France-Presse et Reuters

EN BREF

### Des excuses

Nairobi — La Grande-Bretagne devrait présenter des excuses publiques et offrir une compensation aux Mau Mau pour les atrocités commises contre les rebelles kényans lors de la lutte pour l'indépendance de leur pays, a fait savoir un ministre. «Je sais que les soldats britanniques qui ont été victimes des atrocités des Japonais pendant la Deuxième Guerre mondiale ont été comme il se doit indemnisés par le gouvernement de Tokyo», a déclaré le ministre kényan de la Justice, Kiraitu Murungi. «Nous ne croyons pas que ce serait trop de demander au gouvernement britannique d'appliquer le

même principe aux anciens combattants Mau Mau et à leurs familles.» — Reuters

### Le défi de Bush

Washington — Le président George Bush a déclaré hier qu'empêcher un nouvel attentat d'Oussama ben Laden sur le sol américain était «le plus grand défi actuel» et il a promis de débattre le leader du réseau al-Qaïda. Bush considère qu'al-Qaïda représente toujours une menace pour les Américains. — Reuters

À Port-au-Prince

## Neptune et Privert font la grève

Port-au-Prince — Deux anciens ministres du gouvernement déchu de l'ex-président Jean-Bertrand Aristide, détenus depuis la mi-2004, observent depuis plusieurs jours une grève de la faim au pénitencier national de Port-au-Prince afin d'obtenir leur remise en liberté, selon la police.

Yvon Neptune, ancien premier ministre, et Jocelerme Privert, ex-ministre de l'Intérieur, refusent de s'alimenter depuis leur retour à la prison qu'ils avaient quittée brièvement le 19 février à la faveur d'une évasion massive de 481 détenus.

Selon un responsable du centre pénitencier, les conditions de santé de l'ex-premier ministre se sont dégradées. «Il avait accepté de se réhydrater pendant 24 heures. Mais il a recommencé, mercredi, à refuser toute assistance médicale», a-t-on précisé de même source. De son côté, Jocelerme Privert poursuit sa grève de la faim et ne reçoit pas de nourriture, selon le responsable de la prison s'exprimant sous le couvert de l'anonymat.

Selon des sources proches d'une organisation de défense des droits de l'homme, les deux anciens ministres, tout en réclamant leur libération, seraient prêts à être jugés à Port-au-Prince.

Les deux hommes sont inculpés par la justice dans le massacre en février 2004 d'un groupe de jeunes opposants à Aristide dans la ville de Saint-Marc, dans le nord d'Haïti. Ils devraient être entendus sur place par un juge d'instruction chargé d'enquêter sur l'affaire, mais leur état de santé n'a pas permis de les transporter sur place jusqu'à présent.

Agence France-Presse

## Pékin réplique à Washington

Pékin — La Chine a riposté hier aux accusations de violations des droits de l'homme formulées à son encontre par Washington en accusant à son tour les Etats-Unis d'avoir infligé des sévices à des prisonniers irakiens et bafoué certaines libertés fondamentales. Dans son rapport annuel rendu lundi, le département d'Etat accusait la Chine d'avoir intensifié, sous couvert de lutte antiterroriste, la répression contre les opposants au régime dans la province musulmane de Xinjiang. En retour, le Conseil d'Etat chinois a publié hier son rapport annuel dans lequel il dénonce les atrocités commises par des soldats américains contre des détenus irakiens dans la prison d'Abou Ghraïb et dénonce également les discriminations raciales dont sont victimes les minorités aux Etats-Unis. — Reuters

LE MARCHÉ BOURSIER

Table of stock market data for various companies, including columns for company name, volume, bid, ask, and price.

Table of stock market data for various companies, including columns for company name, volume, bid, ask, and price.

Table of stock market data for various companies, including columns for company name, volume, bid, ask, and price.

Financial news section featuring 'TORONTO' market overview, 'LES COTES' (Toronto and New York), 'LES DEVISES' (foreign exchange rates), 'COUP D'ŒIL' (S&P TSX Composite Index chart), 'La Bourse de Toronto' (market summary), 'Le Marché Américain' (US market summary), and 'Les plus actifs de Toronto' (most active stocks).

# ÉCONOMIE

## Wal-Mart: Laurent Lessard rappelé à l'ordre

Le ministre du Travail s'est félicité de l'installation du détaillant à Thetford Mines

MARTIN OUELLET

Québec — Plutôt que «d'encenser» Wal-Mart, le nouveau ministre du Travail, Laurent Lessard, aurait intérêt «à dénoncer les pratiques antisyndicales» du géant américain du commerce au détail, a soutenu, mercredi, l'opposition péquiste.

«Wal-Mart a clairement une politique antisyndicale. [...] C'est troublant d'apprendre que le ministre du Travail entretient des discussions avec Wal-Mart, qui veut clairement réduire les droits des travailleurs», a dit, lors d'un point de presse à Québec, le député Marjolain Dufour, porte-parole de l'opposition en matière de travail.

Le député du comté René-Lévesque réagissait aux propos tenus la veille par le ministre Lessard au sujet de l'implantation de la chaîne à Thetford Mines, la municipalité dont il a été le maire entre 1999 et 2003. M. Lessard soulignait notamment que l'ouverture du Wal-Mart à Thetford Mines, à laquelle il a d'ailleurs contribué, avait entraîné dans son sillage des investissements de plusieurs dizaines de millions de dollars dans la communauté en plus de créer une centaine d'emplois.

«Pas de problème»

Il ajoutait que l'orientation ne peut plus anti-

syndicale de la direction de la chaîne ne posait «pas de problème» à Thetford Mines.

«Il dit que les problèmes sont ailleurs et pas chez eux. Je serais curieux de savoir ce qu'il dirait si les travailleurs de "son" Wal-Mart décidaient un jour de se syndiquer», a fait remarquer M. Dufour.

Selon lui, le ministre Lessard aurait dû faire preuve de plus de discrétion et de retenue, au moment où Wal-Mart a entrepris une guerre à finir avec le mouvement syndical en annonçant la fermeture ce printemps de son magasin de Jonquière. «Il a un devoir de neutralité. [...] Louanger Wal-Mart au moment où l'on se parle, c'est en mettre

plus que le client en demande», juge le député.

En vantant les mérites du controversé détaillant, M. Lessard a commis certainement une maladresse, a estimé, pour sa part, l'adjoint exécutif des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), Louis Bolduc. «Il faudrait que M. Lessard fasse une différence entre ses anciennes fonctions de maire et celle de ministre. En tant que ministre du Travail, il doit être neutre et n'a pas à commenter les bons ou les mauvais côtés d'une entreprise», a-t-il dit.

Presse canadienne

## Air Canada enchaîne les records

GÉRARD BÉRUBÉ

Air Canada continue d'enchaîner les coefficients d'occupation records. Cette performance doit cependant être attribuée davantage à une réduction des capacités, car on peut observer dans les données de février du transporteur une décélération dans la croissance du trafic passagers.

Sur l'ensemble de son réseau, Air Canada a comptabilisé en février dernier un coefficient d'occupation de 77,9%. En hausse par rapport au taux de 72,6% enregistré en février 2004, il s'agissait d'un sommet pour ce mois et d'un record pour un onzième mois d'affilée. Cette nouvelle donnée renferme cependant une hausse de 1,6% du trafic (mesuré en passagers-milles payants) combinée à une diminution de 5,2% de sa capacité.

La décélération a été plus évidente sur le marché intérieur, où l'on observe malgré tout une hausse du coefficient d'occupation à 77,6%. Cette augmentation de 3,6 points de pourcentage sur 12 mois traduit un recul de 2% du trafic surpassé par une diminution de 6,6% de la capacité. En revanche, cette contraction dans l'exploitation principale est accompagnée d'un déplacement vers la filiale régionale Air Canada Jazz, qui a inscrit une croissance de 14,3% de son trafic passagers le mois dernier. Ce ré-

sultat, combiné à une diminution de 4,7% de la capacité, a entraîné un coefficient d'occupation de 71,3% pour Jazz, contre 59,4% en février 2004.

Au total, sur le marché intérieur, le trafic combiné d'Air Canada et de sa filiale régionale s'inscrit donc en hausse de 0,5% sur 12 mois. A titre de comparaison, le principal concurrent d'Air Canada sur ce marché, WestJet, a vu son trafic passagers augmenter de 39,9% le mois dernier. Avec une capacité accrue de 29,3% dans l'intervalle, février 2005 a terminé avec un coefficient d'occupation de 72,9% pour le transporteur à escompte, contre 67,4% un an plus tôt.

Pour les deux premiers mois, WestJet cumule une progression de 35,5% de son trafic passagers. Pour Air Canada, la hausse se chiffre à 17,6% pour la filiale régionale et à 0,7% pour le segment intérieur de l'exploitation principale, soit une augmentation combinée d'un peu plus de 3%.

Pour l'ensemble du réseau, Air Canada a inscrit une hausse de 4% de son trafic après deux mois et un recul de 3,3% de ses capacités. Il s'agit d'une décélération par rapport à un taux de croissance du trafic qui, sur 12 mois en 2004, atteignait 10%, combiné à une hausse de 4,7% de la capacité d'ensemble.

Le Devoir

## Pétrole sous surveillance



TOBY MELVILLE REUTERS

UN SOLDAT britannique patrouille les abords d'un pipeline en Irak. Les prix du pétrole ont fini à leur sommet de quatre mois hier après avoir enregistré un nouveau record historique à Londres et avoir frôlé leur record à New York, en raison d'achats spéculatifs massifs, sur fond d'inquiétudes liées à l'approvisionnement mondial du marché. Le baril de brut pour livraison en avril a gagné 52 €US, à 53,57 \$US, sur le New York Mercantile Exchange, son plus haut niveau de clôture depuis le 26 octobre. Il était monté jusqu'à 55,20 \$US, très près de son record historique de 55,67 \$US, atteint le 25 octobre en séance. À Londres, le baril de Brent de la mer du Nord a fini sur une progression de 73 €US, à 51,95 \$US, après avoir battu son record historique en séance: il a touché 53 \$US pour la première fois de son histoire. Il s'agit de son plus haut niveau depuis le début de la cotation de ce pétrole, en 1980. Le Brent a ainsi battu son précédent record historique, établi le 27 octobre, à 51,94 \$US. Le prix du «panier» de sept bruts mondiaux qui sert de référence à l'OPEP a, lui, battu son record historique depuis sa création, dans les années 80, à 47,01 \$US le baril.

## Greenspan lance l'idée d'une taxe sur la consommation

CLAIRE GALLEN

Washington — Alan Greenspan a lancé hier l'idée d'une taxe nationale sur la consommation, par exemple la TVA, une prise de position qui devrait remplir d'aise le président George W. Bush.

Sans plaider ouvertement pour cette forme de taxes, le président de la Réserve fédérale (Fed) a rappelé que «beaucoup d'économistes jugent qu'un impôt sur la consommation serait le plus favorable à la croissance».

Venant de la part de l'économiste le plus respecté du pays, l'affirmation n'est pas neutre. Son discours marque d'ailleurs un soutien subtil au président Bush, déjà conforté par M. Greenspan sur la réforme des retraites et l'utilité de comptes d'épargne privés. M. Bush veut simplifier le code des impôts et M. Greenspan juge lui aussi qu'«un code plus simple permettrait de réduire le niveau considérable de ressources consacré à faire respecter le code actuel».

C'est surtout sur la TVA que l'intervention du puissant patron de la banque centrale américaine était intéressante. Il n'y a pas à proprement parler de taxe nationale aux États-Unis sur la consommation, chacun des États fédérés étant libre de fixer le niveau de sa propre TVA. L'idée d'une taxe fédérale sur la consommation avait été soulevée lors de la précédente réforme des impôts, en 1986, avant d'être abandonnée.

Mais «les circonstances sont différentes aujourd'hui», et les choix concernant l'assiette fiscale «doivent être faits à la lumière des changements démographiques à venir», a souligné le président de la Fed. «Alors que la génération du baby-boom commencera à partir à la retraite dans quelques années, il deviendra de plus en plus important pour le pays de doper les ressources disponibles par le biais d'une épargne nationale accrue», a-t-il ajouté.

Il a averti que faire basculer le système vers une imposition de la consommation «soulèverait un ensemble de défis pour la période de transition».

Ces propos rejoignent cependant les vues exprimées mezza voce par le gouvernement. Dans son rapport économique au Congrès en février, M. Bush soulignait que «l'une des raisons de taxer la consommation est la croyance que c'est, rapporté à l'espace d'une vie, une meilleure mesure de la solvabilité que les salaires». Il citait des études chiffrant «de 16 à 41% l'augmentation de l'épargne nette si le système fiscal basculait vers une taxation de la consommation».

Quatre pistes

Le rapport évoquait quatre pistes pour la taxation de la consommation: une taxe sur les ventes de détail, un impôt levé aux différents stades de la production, une flat tax ou impôt à taux unique pour entreprises et particuliers, et enfin un «impôt sur le revenu consommé» calculé en soustrayant l'épargne aux revenus annuels.

En août dernier, M. Bush avait jugé «intéressante» l'idée de remplacer l'impôt sur le revenu par une taxe sur la valeur ajoutée. «Je ne sais pas quel devrait être le niveau d'une taxe nationale à la valeur ajoutée, mais c'est le genre d'idée que nous devons explorer sérieusement», avait-il ajouté.

En pleine campagne, l'idée d'une flat tax avait suscité une vive indignation chez les démocrates, pour qui supprimer la progressivité de l'impôt «ne ferait rien d'autre que lamener les classes moyennes» au profit des «amis nantis de M. Bush».

Les détracteurs de l'imposition de la consommation soulignent en effet que c'est un impôt injuste parce qu'il frappe de la même façon les riches et les pauvres. Mais les critiques viennent aussi des rangs conservateurs. Instaurer une TVA serait «une erreur tragique» car cela ne ferait qu'augmenter le poids de la fiscalité, affirme Daniel Mitchell, de l'Heritage Foundation.

«Si le législateur supprimait tous les impôts sur le revenu, alors la TVA serait un risque acceptable», ajoute-t-il dans un communiqué.

Agence France-Presse

## Bombardier n'a toujours pas choisi Mirabel

Bombardier Aéronautique a nié hier avoir pris une décision quant à la localisation de l'usine d'assemblage de son éventuelle série C, que se disputent les régions de Montréal, de Toronto et de Belfast, en Irlande.

Le porte-parole de la compagnie, John Paul Macdonald a répété sur toutes les tribunes que le conseil d'administration ne ferait pas connaître ses intentions avant sa prochaine réunion, prévue pour la mi-mars. Le reportage de la télévision de Radio-Canada qui affirmait mercredi que Mirabel accueillera l'établissement et ses 2500 employés était «un peu prématuré», a-t-il insisté.

Bombardier Aéronautique a d'autre part nié avoir convaincu Ottawa de lui octroyer un prêt de 400 millions. Selon M. Macdonald, «les négociations avec le fédéral ne sont pas terminées». Le porte-parole a en outre refusé de donner des détails sur la proposition d'aide financière de Québec ainsi que sur un éventuel congé fiscal d'un an de la municipalité de Mirabel.

La SRC rapportait mercredi que Québec était prêt à déboursier 350 millions supplémentaires afin de convaincre Bombardier de construire sa nouvelle famille d'appareils de 100 à 130 sièges dans la région de Montréal.

D'après John Paul Macdonald, la multinationale attend «d'un jour à l'autre» l'offre du gouvernement britannique. Bombardier est le plus important employeur privé de la capitale irlandaise depuis qu'elle a acquis l'avionneur Short Brothers.

Le Nouveau-Mexique, qui s'est officiellement retiré de la course en début de semaine, pourrait par ailleurs revenir à la charge. «Bill Richardson, le gouverneur, est un négociateur haut de gamme et je ne pense pas qu'on ait entendu la fin, de leur côté», a confié le porte-parole.

Un choix logique

Malgré tout, d'après plusieurs analystes, Mirabel constituerait un choix logique puisque la compagnie y exploite déjà une usine d'assemblage d'avions régionaux. L'établissement est situé à quelques kilomètres du gigantesque aéroport fédéral où sont concentrés les vols cargo.

Le syndicat représentant les quelque 6300 travailleurs de l'établissement a conclu un accord de principe avec la direction de l'entreprise, mercredi, au terme de quelques semaines de négociation. Une assemblée générale des syndiqués est prévue pour dimanche matin, à Montréal. Le contenu de l'accord ne sera pas rendu public avant cette date. On sait cependant que Bombardier souhaitait obtenir des réductions de coût de 60 millions.

Bombardier s'attend à ce que le développement de la série C coûte environ 2,1 milliards \$US. L'entreprise a toujours dit qu'elle était prête à piger le tiers de cette somme dans ses poches. Un autre tiers proviendra des fournisseurs et le reste, des gouvernements.

Presse canadienne

## L'Industrielle Alliance veut percer le marché ontarien des valeurs mobilières

L'Industrielle Alliance a conclu une entente de service et de développement des affaires avec la firme de courtage KingsGate Wealth Management Services, dont elle entend faire sa porte d'entrée sur le marché ontarien des valeurs mobilières.

L'accord annoncé hier comprend l'acquisition par la filiale de courtage immobilier de

l'Industrielle Alliance de certains éléments d'actifs de KingsGate.

L'Industrielle Alliance Valeurs mobilières augmentera son actif sous administration de plus de 30%, franchissant ainsi le cap d'un milliard de dollars par atteindre 1,2 milliard. KingsGate Wealth Management Services demeurera la propriété exclusi-

ve du groupe KingsGate, qui comprend également une filiale présente dans l'assurance (KingsGate Insurance Group) ainsi qu'une autre qui gère des actifs pour une clientèle privée à revenu élevé (KingsGate Asset Management).

«Le partenariat avec KingsGate s'inscrit parfaitement dans notre stratégie de développement

EN BREF

## Sico connaît son meilleur résultat annuel

Longueuil — Sico a enregistré les meilleurs résultats financiers annuels de son histoire en 2004, tant en termes de ventes que de bénéfices nets. L'exercice s'est soldé par un bénéfice net de 15,5 millions, en hausse de 40% sur celui de 11 millions de 2003. Le résultat par action ordinaire s'est chiffré à 2,27 \$, par rapport à 1,68 \$ en 2003. La société a enregistré des ventes de 303,4 millions en 2004 comparativement à 280,5 millions l'année précédente, en hausse de 8,2%. La direction a profité de la divulgation de ces résultats pour annoncer une majoration de 16,7% du dividende trimestriel, qui passe ainsi à 14 ¢ par action ordinaire et 2,9 ¢ par action privilégiée. — PC

## Canam reçoit un contrat pour le Newseum

Canam a annoncé, hier que sa division de la construction métallique avait obtenu un contrat de 15,6 millions relatif à un musée des médias, à Washington. La division Structural, basée à Point of Rocks, au Maryland, s'est entendue avec l'entrepreneur général Turner Construction, pour la fabrication du matériel et le montage du projet Newseum. Structural construira un immeuble à charpente d'acier, offrant 48 000 mètres carrés d'espace sur six étages, dans le centre de la capitale américaine. Le musée s'y installera après avoir quitté son emplacement actuel sur l'autre rive du Potomac, à Arlington, en Virginie. — PC

## La BCE maintient ses taux

Francfort — La Banque centrale européenne (BCE) a maintenu comme prévu ses taux d'intérêt hier, dans un contexte de faible croissance du quatrième trimestre 2004 et de tassement de la confiance des entreprises qui renforce les craintes pour la vigueur de l'économie. Le taux de refinancement a été laissé à 2%, son niveau depuis juin 2003. — AP

## Fin d'année encourageante pour la restauration

Ottawa — L'année s'est terminée sur une note encourageante dans l'industrie des services de restauration. Selon une récente étude de Statistique Canada, en décembre 2004, les ventes totales de l'industrie des restaurants, des traiteurs et des tavernes ont atteint 3,21 milliards, en hausse de 4,5% par rapport à décembre 2003. Toutes les provinces, sauf la Saskatchewan, ont bénéficié d'une augmentation des ventes totales d'une année à l'autre. L'Île-du-Prince-Édouard a affiché l'augmentation la plus importante en décembre, soit une hausse de 14,4%. Le Québec et l'Ontario, dont les ventes comptent pour plus de 62% du total national, ont enregistré des augmentations respectives de 5,1% et de 3,9%. — PC

Presse canadienne

## É D I T O R I A L

## Un David complexé

Le Canada a un nouvel ambassadeur à Washington. Le défi de Frank McKenna consistera à réussir à faire entendre la voix du gouvernement canadien dans une capitale où, disait son prédécesseur en partant, personne ne vous écoute. D'entrée de jeu, le politicien qu'est l'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick a choisi de dire les choses clairement. Peut-être réussira-t-il ainsi à capter l'attention.

Le choix de M. McKenna d'occuper le poste le plus important de la diplomatie canadienne avait soulevé quelques critiques, certains craignant que ses liens avec les républicains, notamment avec le père de l'actuel président Bush, l'empêchent de bien représenter les vues canadiennes. Son premier point de presse, donné mercredi, aura levé toute ambiguïté. Devant les journalistes, M. McKenna a clairement posé son diagnostic. Au-delà de la controverse créée par le refus du Canada de participer au projet de bouclier antimissiles, les relations canado-américaines ne sont pas au mieux. Il y a du travail à faire pour renouer un dialogue, a-t-il dit. Si une telle affirmation tient presque du lieu commun, la façon dont il entend procéder apparaît nouvelle. Le dialogue sera franc et les choses dites sans détour.

Ainsi, le nouvel ambassadeur a étonné en établissant un lien entre la décision du gouvernement Martin au sujet du bouclier antimissiles et l'incapacité du gouvernement Bush à régler les dossiers du bois d'œuvre et de la vache folle. Ce n'est pas qu'Ottawa ait voulu agir en représailles contre Washington, mais ces deux dossiers constituent pour le Canada d'importants irritants qui ont alimenté un sentiment d'injustice dans l'opinion publique. Cela ne pouvait que créer un contexte défavorable au projet de bouclier antimissiles. Une façon de dire aux Américains: c'est en partie votre faute si Paul Martin n'a pas pu livrer la marchandise.

Le président Bush est plutôt très mécontent de la décision canadienne. Non sans raison, il a le net sentiment que le gouver-



Bernard Descôteaux

nement Martin lui a fait faux bond puisque toutes les indications reçues ces derniers mois allaient dans le sens d'une participation du Canada à ce controversé bouclier. Ce mécontentement, il l'a manifesté de diverses façons: appel téléphonique non rendu à M. Martin et report de la visite attendue de la secrétaire d'État, Condoleezza Rice, à Ottawa. Si, pour sa part, le Canada a aussi ses raisons d'être mécontent de l'attitude américaine, il le manifeste rarement. Devant le Goliath américain, le Canada se sent tout petit. Complexé, il hésite souvent à se voir comme le David qu'il pourrait être et qu'il est à l'occasion. Une illustration de ce complexe nous a été donnée la semaine dernière alors que le premier ministre Paul Martin n'a même pas osé informer lui-même le président Bush de sa décision de ne pas s'associer au projet de bouclier antimissiles alors qu'il en avait l'occasion, tous deux étant ensemble à la même réunion de l'OTAN à Bruxelles la semaine dernière.

Tout à la fois voisin, allié et ami, le Canada a toujours été tenu pour acquis par les États-Unis, qui espéraient qu'avec l'arrivée de Paul Martin, le fossé créé par la décision du gouvernement Chrétien de ne pas participer à la guerre en Irak serait rapidement comblé. Le président Bush a pu comprendre à travers la décision sur le bouclier spatial que les choses ne sont pas aussi simples qu'il voulait le croire. Les Canadiens, malgré la proximité géographique, partagent de moins en moins les valeurs des Américains et tout particulièrement la vision de leur rôle dans le monde. Sur le plan idéologique, les États-Unis de George W. Bush et le Canada des Jean Chrétien et Paul Martin évoluent tout simplement dans des directions opposées.

L'attitude adoptée par M. McKenna devrait inspirer le premier ministre et l'amener à poser clairement les paramètres de la relation du Canada avec les États-Unis en clarifiant ce qui est de l'ordre des intérêts convergents et ce qui est de l'ordre des intérêts divergents. On éviterait bien des sujets de friction si, de part et d'autre, chacun savait à quoi s'attendre.

À la fin du mois, M. Martin rencontrera George W. Bush, tout probablement au ranch de celui-ci, au Texas, à l'occasion d'un sommet tripartite auquel participera aussi le président mexicain Vicente Fox. Le climat ne sera pas aussi serein que celui qui avait prévalu lors de la visite présidentielle à Ottawa, en décembre. Raison de plus pour les deux hommes d'avoir une discussion franche car ni l'un ni l'autre n'ont intérêt à perpétuer des incompréhensions.

bdescoteaux@ledevoir.ca

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON  
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information JULES RICHER  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



## LETTRES

## Le message des droits d'émission

Contrairement au gouvernement fédéral, je soutiens que l'idée d'acheter des droits d'émission de CO<sub>2</sub>, aux pays de l'ex-Union soviétique pour atteindre nos «objectifs» en vertu de l'accord de Kyoto est immorale, d'une part parce qu'elle tend à cacher notre démission face à ce problème mais d'autre part parce qu'elle envoie un message pernicieux à la population et au monde entier.

Démission parce que notre gouvernement ne compte faire à peu près rien d'autre, sinon quelques encouragements du type «défi d'une tonne» ou des mesures volontaires pour quelques industries qui rétorquent que toute action énergique amènerait une chute de notre niveau de vie.

Or quels sont les pays auxquels on veut acheter des droits d'émission? Ce sont justement ceux qui ont subi une baisse abrupte de leur niveau de vie à la suite de la baisse de leur capacité industrielle. Le message est donc le suivant: le respect des objectifs de sauvegarde de notre planète ne peut passer que par un appauvrissement important. Ici ou ailleurs. Tout un message!

Et dire que ça fait 20 ans qu'on discute de ce problème... 20 ans de retard!  
Sylvain Auclair  
Montréal, le 23 février 2005

## Le coup de pouce

Bravo d'avoir enfin accouché d'une entente sur les congés parentaux qui comprennent tous les types de travailleurs. C'est un pas vers une augmentation de la natalité au Québec. En effet, seulement la moitié des femmes au Québec pouvaient toucher des prestations d'assurance-emploi pendant leur congé de maternité. Maintenant, l'accès au congé parental s'est considérablement élargi.

Voilà le coup de pouce qui nous manquait pour la conception du bébé numéro 3. Étant travailleuse autonome, j'ai dû prendre des congés de maternité n'excédant pas trois mois, et ce, sans revenu personnel, en plus d'assumer les frais fixes liés à l'exploitation de mon entreprise, énormément ralenti par mon absence. Alors,

l'accès des travailleurs autonomes aux congés de maternité me permet de faire le saut pour agrandir ma petite famille. En espérant que cette nouvelle accessibilité puisse influencer plus de jeunes couples à s'engager dans cette merveilleuse aventure qu'est la famille!  
Caroline Giguère  
Laval, le 1<sup>er</sup> mars 2005

## Fier d'être en grève

Étudiant à l'UQAM, je ne puis cacher ma fierté d'être en grève ce matin. Ma génération, qu'on dépeint si souvent comme individualiste, apolitique et cynique, s'unit aujourd'hui pour protéger l'un de nos biens les plus précieux: l'éducation.

Après les syndicats, les écologistes et les groupes sociaux, c'est au tour des étudiants de se tenir debout face au bulldozer libéral qui s'acharne à détruire nos acquis collectifs. Nous ne nous battons pas seulement pour nous mais pour les générations à venir. Il faudra encore beaucoup d'efforts pour récupérer, tout en évitant un dégel des frais de scolarité, les 103 millions que le gouvernement a retranchés de l'aide financière aux études. La première étape était la grève générale illimitée, et nous l'avons franchie avec succès.

Je lève donc mon chapeau à tous mes camarades de classe!  
Vincent Larouche  
Montréal, le 27 février 2005

## La fabrication de l'ostracisme

On a lu, vu et entendu toutes sortes de choses sur les 7000 hommes et femmes cols bleus de Montréal ces jours derniers et, ma foi, trop souvent par le passé. Sauf que, dernièrement c'est sur un autre registre. Pas une journée ne passe sans qu'il y ait un article, un entrefilet, une photo accusatrice, une allusion dans une émission d'humour, à la radio, dans un éditorial et même dans les téléromans: on s'ingénie à nous faire haïr les cols bleus. Certains diront avec moi que cela ressemble à un climat de méfiance et de dénigrement bien entretenu à l'endroit de ces gens qui sont les fonctionnaires de notre ville et non pas la caricature qu'on en fait depuis des lustres. Si ce

n'est pas là de la fabrication de consentement (cf. Noam Chomsky), c'est de l'incitation à la haine.

Aurait-il été plus acceptable d'imaginer que les cols bleus soient d'une certaine ethnie plutôt que faisant partie d'une classe sociale? Je ne le crois pas. En démolissant le syndicat le plus militant dans la région, on pourra faire passer les PPP sur les infrastructures comme l'eau potable et tout ce qui est payant pour les puissants. Pendant ce temps, la gauche caviar et la gauche sushi rigolent sur le dos des cols bleus, et les centrales syndicales se taisent! Qui seront les prochains méchants dans les médias?

Jacques Cordeau  
Montréal, le 24 février 2005

## Le bilinguisme comparé

Dans sa lettre sur le bilinguisme au Québec parue le 17 février, le démographe Michel Paillé fait un usage contestable des données de recensement sur la connaissance des langues.

Il se trompe d'abord dans son calcul du rapport entre le nombre de francophones bilingues et celui des anglophones bilingues au Québec en 2001, qui, selon les statistiques citées par M. Paillé, serait de plus de 5 à 1 et non de 490 à 100. Il omet en même temps de dire qu'en proportion, les anglophones du Québec sont près de deux fois plus bilingues que les francophones.

Il trompe encore le lecteur en ajoutant qu'à l'extérieur du Québec, le bilinguisme est le fait des minorités francophones. C'est vrai quant aux proportions mais, depuis plusieurs recensements, c'est faux en nombres absolus.

On ne saurait comparer le bilinguisme des uns et des autres d'une façon au Québec et d'une autre dans le reste du Canada. Flatter ainsi de vieux préjugés ne fait en rien avancer le débat sur la manière optimale d'enseigner l'anglais au Québec.

Les observations démographiques ne sont même pas pertinentes en cette matière en raison du caractère trop primitif des données de recensement sur la connaissance des langues. Au bout du compte, mieux vaut s'en tenir aux considérations pédagogiques pour décider à partir de quel âge et avec quelle intensité enseigner l'anglais dans les écoles françaises du Québec.

Charles Castonguay  
Gatineau, le 25 février 2005

## LIBRE OPINION

## Épouvantail ou squelette?

SASHA-A. GAUTHIER  
Militant souverainiste

«C'est la théorie qui décide de ce que nous pouvons observer.» — Albert Einstein

Le 23 février dernier, quatre jeunes députés du Parti québécois ont jeté un pavé qui a ricoché sur la mer idéologique du mode d'accès à la souveraineté. Leur idée oscillant dans une direction déjà annoncée à la suite d'un rapport boiteux rédigé et publié lors de la «saison des idées», nos «trois mousquetaires» plus un (Nicolas Girard, nouvellement élu dans Gouin) ont ainsi tiré d'outre-tombe un débat sur la question des référendums d'initiative populaire, déjà refusés par Bernard Landry en 2000. En effet, cette idée «neuve» avait fait l'objet d'un très court débat puisque les militants étaient très peu enthousiastes devant une telle approche stratégique.

«C'est plus démocratique», disent-ils, puisque la population n'est pas appelée à se préoccuper uniquement du sort de l'indépendance mais aussi de sa date. Sans entrer dans les problèmes logistiques de la mise en disponibilité de ces registres pour 7,5 millions d'habitants répartis sur 1,5 million de kilomètres carrés (soit trois fois la superficie de la France), comment peut-on prétendre que 10% de la population puisse être plus apte à décider de la date d'un référendum que les 42 ou 44% d'électeurs ayant voté pour un parti gouvernemental doté d'un mandat clair sur cette question?

In extenso, si cet argument était fondé ou valable,

pourquoi limiter cette «initiative» à la seule question nationale? Ne pourrait-on pas signer des registres pour exiger du gouvernement des référendums sur l'abolition de la loi 101, sur la limitation de l'impôt pour les riches (comme en Californie, laissant l'État dans une incapacité financière insoutenable), voire sur l'abolition de l'universalité des soins de santé et de la gratuité scolaire? Ou, pis encore, sur l'adoption de la Constitution de 1982?

Sans jouer de démagogie, le modèle californien a prouvé que seuls ceux qui disposent des moyens de communication de masse ont le pouvoir d'imposer ce qu'ils veulent aux gouvernements en place. Imaginez alors la radio CHOI à Québec disposant d'une telle arme politique de type populiste...

Aussi séduisante soit-elle, cette position ouvre une boîte de Pandore qui menace la véritable démocratie. Et la véritable définition de cette dernière est le bien commun, non pas le système qui l'interprète ou tranche ses rapports de force. La démocratie ne doit pas être l'otage des groupes de pression organisés et opulents, ce qu'une telle initiative peut permettre puisque seuls ces groupes ont les moyens de l'influencer.

Sans compter que cette position, inspirée d'un passé péquiste oublié, a ironiquement été dépeussière par la démarche consultative suivie par le gouvernement du Parti libéral dans le dossier des défusions municipales. Il est pathétique d'observer que ce qui a été dénoncé par notre «vigoureuse opposition officielle» devient désormais la position officielle de députés de notre aile parlementaire sur la question poli-

tique la plus fondamentale. Et, aujourd'hui, les mêmes arguments qu'ils ont servis durant des mois aux libéraux lors des défusions se tournent contre eux, victimes de leur *friendly fire*, pour reprendre la terminologie des «dommages collatéraux». Pourquoi ce revirement?

Plus grave encore, cette position représente en fait la démission d'un futur gouvernement péquiste sur la question nationale. Pire que les «conditions gagnantes» introduites *ipso facto*, cette proposition officielle du gouvernement ne ferait absolument rien avant d'avoir obtenu 750 000 signatures apposées sur de lointains registres. Dès lors, le gouvernement aurait six mois pour organiser un référendum alors que, dans le but de remporter celui de 1995, Jacques Parizeau avait commencé à travailler quatre années auparavant.

## Les raisons d'une telle résolution

Pourquoi défendre à cette étape-ci une telle résolution, selon toute vraisemblance totalement opposée aux thèses «Parizeau-Laplante», étant déjà un compromis entre l'élection référendaire et l'actuelle «position relative» des décideurs péquistes? L'objectif d'une telle initiative est de déplacer le centre de gravité au PQ vers l'urgence de ne rien faire du tout en la matière, c'est-à-dire les thèses actuelles des «conditions gagnantes» (l'attentisme sournois) ou ses avatars.

Aujourd'hui, ce «jeune» groupe s'est lui-même identifié comme constituant une troisième voie, cette étiquette annonçant habituellement une vision de

compromis entre deux visions antagonistes et permettant ainsi de rallier l'ensemble des gens. [...]

Dans le cas présent, le processus est inverse. En défendant une position radicalement opposée et posée *a contrario* de tout ce qui a été proposé jusqu'à présent, la fin véritable d'une telle proposition laisse perplexes. Il est évident que les événements, particulièrement d'ordre politique, ne se produisent jamais sans fondement, raison ou calcul.

Reste alors à connaître les intérêts véritablement défendus par nos «jeunes» députés, qui ne sont que de vieux intérêts étapistes. L'incohérence totale entre l'origine de l'idée (libérale) et sa conceptualisation incohérente finale (*a contrario* au dossier des défusions) le démontre. Il est facile d'ouvrir sans grande conviction un front pour occuper les militants et accepter un compromis auquel ils étaient venus d'avance. Mais ne nous y trompons pas: en défendant une telle position assurée de mourir au feuillet, nos jeunes aux vieilles idées ne défendent rien d'autre que l'intérêt de l'étapisme rouillé, corrodé mais d'un certain rassurant pour ces députés.

Albert Einstein affirmait: «C'est la théorie qui décide de ce que nous pouvons observer.» On peut examiner cette résolution sous le regard aigu et flou d'une vision particulière et marginale de la démocratie. Mais de l'autre côté de l'ornière, le seul objectif de l'idée d'initiative est de recentrer le Parti québécois vers le maintien de l'étapisme, la démission de l'élite péquiste envers l'article 1 de son programme et l'espérance en de mythiques conditions venues du ciel.

## IDÉES

## J'accuse!

## Manifeste d'un étudiant désillusionné

VINCENT LAURIN

Étudiant au cégep de Saint-Laurent

**J**e suis tout à fait opposé aux récentes coupes dans le système d'éducation, qui tentent de corriger un problème de financement en ciblant les mauvaises personnes, celles qui n'ont déjà pas les moyens de payer. Je comprends et appuie même cette revendication légitime et nécessaire de mes confrères étudiants. Malgré tout, j'accuse.

J'accuse l'exécutif de mon association étudiante (l'AE du cégep de Saint-Laurent) et son entourage d'avoir mené une campagne de propagande unilatérale et de désinformation en faveur de la grève. J'ai toujours été plutôt sceptique face à l'idée d'une grève générale illimitée, mais la façon dont le tout a été orchestré m'a profondément révolté et m'a résolulement convaincu de ma position. Nous avons été harcelés par la publicité, et aucun message n'affichait des propos modérés qui auraient mené les étudiants à se poser des questions sur la pertinence d'une action aussi radicale, qui auraient fait appel à leur sens critique et à leur jugement plutôt qu'à leur aptitude à suivre celui qui parle le plus fort.

Certes, des débats ont été organisés, et quelques-uns en ont profité pour exprimer timidement leurs réticences. Aussi ces discussions ont-elles été principalement le théâtre de la prolifération de pensées naïves et terriblement simplistes sur le monde politique en général et le diabolique gouvernement Charest, et ce, au détriment d'une véritable confrontation d'idées.

J'ai vu de mes propres yeux des prospectus émis par une association étudiante quelconque qui annonçaient clairement la privatisation totale de l'éducation d'ici quelques années, résultat des dernières coupes, qui ne seraient évidemment que le prélude à une réforme draconienne et antidémocratique. Je ne veux pas généraliser non plus: tous les militants que j'ai entendus n'étaient pas aussi bornés. Même que certains avaient des arguments valables et censés qui, sans que je sois toujours d'accord, me permettaient de croire qu'ils avaient fait un choix de position éclairé et réfléchi. Ce qui m'inquiète davantage, c'est que la très grande majorité des étudiants qui ont voté en faveur de la grève ne savent probablement pas dans quoi ils se sont vraiment embarqués.

## Des suggestions

Les étudiants revendiquent l'annulation de la coupe de 103 millions dans le régime de prêts et bourses mais ne proposent aucune solution pour améliorer le financement d'un réseau d'éducation relativement mal en point. Pas question d'accepter un dégel des frais de scolarité tel qu'envisagé par le Parti libéral, une solution qui ne ciblerait plus seulement les moins nantis.

Les étudiants ont le droit de descendre dans la rue pour se faire entendre, mais il est également de leur devoir d'amener des suggestions afin de compenser leurs exigences. L'éducation est un droit, mais il est impossible de concilier la gratuité scolaire totale et des institutions collégiales et universitaires à la fine pointe dans un monde où l'argent de pousse pas dans les arbres. Engagés émotivement dans leur cause, les meneurs des mouvements radicaux comme la CASSEE, à laquelle le cégep de Saint-Laurent est affilié, semblent utiliser la conjoncture actuelle comme prétexte pour engager un véritable combat épique contre le système, y voyant là une lutte des classes comme celles qui ont animé l'ère industrielle. Or on ne vit pas d'utopies.

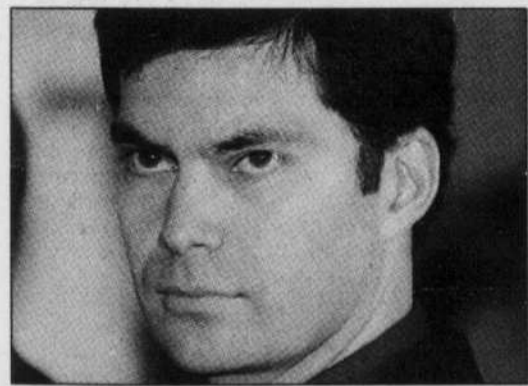


JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Des participants à la manifestation étudiante du 24 février dernier. Bien qu'il comprenne et appuie les revendications de ses confrères, l'auteur déplore que les étudiants «ne proposent aucune solution pour améliorer le financement d'un réseau d'éducation relativement mal en point».

Je critique abondamment, d'accord, mais j'ai aussi mes torts dans cette affaire. Les membres des divers exécutifs, malgré leur attitude qui m'a déçu, ont le mérite de s'impliquer activement dans leur milieu politique afin de prendre part aux changements qui nous touchent tous en tant qu'étudiants. Avec l'équivalent de plus de 30 heures de cours par semaine dans un programme d'études exigeant, j'ai d'autres préoccupations que

de militer pour faire valoir mon point de vue, à raison ou à tort. Ce qui est décrit ci-dessus n'est que le récit de ce que j'ai vu et vécu ces dernières semaines. La grève générale illimitée a été votée au cégep de Saint-Laurent à 63 % avec un taux de participation avoisinant les 30 %. La démocratie est pour moi une valeur fondamentale à laquelle je crois fermement et, bien que j'en accepte les décisions, je me suis senti trahi par elle.

Réforme du mode de scrutin:  
l'exemple de la Colombie-Britannique

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

MARIO DUMONT

Député de Rivière-du-Loup  
et chef de l'Action démocratique du Québec

**A**yant eu l'occasion de rencontrer plusieurs intervenants qui ont participé et présidé à l'Assemblée des citoyens sur la réforme électorale de la Colombie-Britannique lors de ma tournée dans l'Ouest canadien, je ne peux que constater combien le Québec a pris du retard dans ce dossier.

Une consultation des citoyens,  
par les citoyens et pour les citoyens

La grande différence entre la façon de faire choisie par le gouvernement québécois pour mener son projet de réforme électorale et celui de la Colombie-Britannique réside dans la participation directe des Britannico-Colombiens alors que, au Québec, ce sont les politiciens qui feront ce travail.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a choisi une formule inédite afin de consulter sa population sur un projet de réforme du mode de scrutin en créant l'Assemblée des citoyens sur la réforme électorale de la Colombie-Britannique. Le processus permettant la mise sur pied de l'Assemblée des citoyens m'apparaît être une innovation intéressante, un gage de

transparence et de neutralité du processus de réforme du mode de scrutin, et le Québec aurait avantage à regarder de plus près ce qui se fait là-bas.

Plutôt que de laisser les seuls élus mener la consultation, le Parlement de Victoria a plutôt choisi de nommer une assemblée de citoyens avec le mandat d'évaluer tous les modèles possibles pour l'élection des membres de l'Assemblée législative, y compris des scrutins préférentiels et une représentation proportionnelle.

De plus, l'Assemblée des citoyens était mandatée pour organiser des audiences publiques à travers la province. Le résultat de ces travaux, une proposition de réforme majeure du système électoral, sera soumis à la population lors d'un référendum qui se déroulera le 17 mai prochain.

Les membres de l'Assemblée des citoyens ont été choisis au hasard dans les 79 circonscriptions électorales de la province.

La composition de cette assemblée est paritaire, soit autant de femmes que d'hommes. Elle reflète tous les groupes d'âges et l'origine ethnique des citoyens ayant le droit de vote, tout comme elle fait une place importante aux Premières Nations. Au total, ce sont 161 personnes représentatives de la population de la Colombie-Britannique.

## Une participation citoyenne importante

Au cours des audiences publiques, environ 3000 Britannico-Colombiens ont assisté aux présentations offertes par 383 personnes. Des résumés de toutes les présentations formelles ont été publiés sur le site Internet de l'Assemblée, ainsi rendus disponibles au public.

Plus de 1430 personnes ont fait des présentations écrites à l'Assemblée, la majorité par l'entremise du site Internet de l'Assemblée où elles étaient publiées. Au fil du temps, les interventions ont commencé à faire référence aux précédentes, créant ainsi un dialogue continu.

Il est impressionnant de constater qu'au cours d'une période de onze mois, des centaines de citoyens de la Colombie-Britannique ont été entendus lors d'une cinquantaine de séances publiques. Ce processus est un exemple à suivre pour assurer la

transparence et la neutralité nécessaires à l'adoption d'une réforme électorale réussie au Québec.

## Pendant ce temps, au Québec...

Au Québec, nous avons eu des États généraux sur la réforme du mode de scrutin. Toutefois, depuis les dernières élections, l'Assemblée nationale n'est pas sortie des sentiers battus et s'est contentée de consultations particulières de la part de l'ex-ministre responsable du dossier. Nous attendons toujours la suite.

Alors que le projet de réforme est entre de nouvelles mains, aucun signal positif n'a été envoyé à propos des suites à donner. Alors que les libéraux avaient promis lors de la dernière campagne électorale de présenter dès la première année de leur mandat un projet de loi sur la question, deux ans plus tard, nous n'avons qu'un avant-projet de loi dépourvu de calendrier et une certitude de plus en plus grande que rien ne sera fait avant les prochaines élections. Bref, il s'agit d'un autre mandat perdu en matière de réforme démocratique. Seule l'improvisation transpire de ce gouvernement; la population, qui souhaite une réforme afin que l'Assemblée nationale reflète mieux la réalité du Québec d'aujourd'hui, devra ainsi rester sur sa faim.

Pour démontrer son sérieux, le gouvernement de la Colombie-Britannique avait, au lendemain de son élection, adopté un projet de loi pour des élections à date fixe. L'Ontario, qui vient elle aussi d'entreprendre une modernisation de son mode de scrutin, a commencé par adopter une législation établissant les élections à date fixe. Devant l'immobilisme des libéraux et des péquistes, j'ai présenté l'automne dernier une telle législation et attendis toujours l'appui des deux vieux partis représentés à l'Assemblée nationale.

Encore plus inspiré et plus déterminé, maintenant que j'ai eu la chance de rencontrer en personne les acteurs qui innove en matière d'assainissement des mœurs démocratiques, je vais, en compagnie des députés de l'ADQ, me battre pour que le Québec redevienne lui aussi un moteur de changement en cette matière et qu'il retrouve ses lettres de noblesse, comme avait si bien su le faire l'ancien premier ministre René Lévesque.

Compressions  
dans le régime  
de prêts  
et bourses:  
de la brutalité  
institutionnelle

ALEXIS COSSETTE-TRUDEL

Docteurant à l'UQAM

**L**a déclaration du premier ministre Jean Charest stipulant que les étudiants québécois sont «les mieux traités au monde» commande une prise de conscience au sein de la société québécoise sur la portée réelle des mesures proposées par son gouvernement.

Comment un gouvernement ayant promis de ne pas hausser les frais de scolarité peut-il, par la porte d'en arrière, en arriver à une mesure aussi draconienne ayant un impact aussi dur sur la vie des étudiants? Il ne s'agit pas seulement de malhonnêteté intellectuelle, il s'agit bel et bien d'une extorsion.

Il est facile de taper sur les étudiants et sur les jeunes. Les dispositions dérogatoires dans le monde syndical en sont un bel exemple. Aujourd'hui, c'est toute une génération qui verra son endettement passer du simple au double en l'espace de quelques jours. Du simple au double! Comment cela peut-il nous sembler acceptable? On parle ici de plusieurs dizaines de milliers de dollars par étudiant, et ce, avant même qu'il n'ait commencé sa vie active.

La plupart des salariés sont prêts à descendre dans la rue pour une augmentation de 2 ou 3 % ou pour des questions d'accès à la permanence. Si ces revendications nous semblent collectivement justes, pourquoi alors ne pas nous insurger face à une coupe équivalant grosso modo à une baisse de revenu d'environ 10 à 15 % en dix ans pour les futurs travailleurs que nous sommes? Il s'agit d'une baisse de revenu due au remboursement que nous devons faire, non pas pour des dépenses liées à l'acquisition d'objets de luxe, non! Tout simplement parce que nous devons rembourser notre accessibilité universelle à l'éducation au gouvernement du Québec. Nous devons payer Québec pour nous être formés afin de rendre notre société compétitive sur le plan national et international face aux grandes multinationales.

Pourtant, si le gouvernement coupait des dizaines de milliers de dollars par personne dans les régimes de retraite ou en santé, notre réaction ne serait-elle pas celle des étudiants aujourd'hui, c'est-à-dire l'affrontement?

On compare souvent les frais de scolarité des étudiants du Québec à ceux des étudiants de l'Ontario. Bien sûr, en Ontario, les frais de scolarité sont plus élevés. Mais si on compare les frais de scolarité, il faut également comparer la situation des étudiants ontariens à la sortie de l'université. En effet, les salaires de ces étudiants sont également beaucoup plus élevés que ceux des étudiants québécois à la sortie de l'université. Cette situation permet aux étudiants ontariens de rembourser leurs dettes beaucoup plus facilement.

## Solidarité

Je crois que les Québécois devraient se solidariser avec les étudiants pour contrer les mesures excessives de ce gouvernement, non seulement parce qu'il a renié presque tous ses engagements électoraux mais aussi parce qu'il sape pernicieusement notre caractéristique de société distincte, l'accessibilité universelle et le droit à l'éducation pour tous. Nous devons nous interroger sur le précédent que tente d'imposer le premier ministre. Si le gouvernement peut aussi facilement changer les paramètres socioéconomiques d'un pan entier de la société, sans rupture de la paix sociale, qu'arrivera-t-il à nos retraités quand ils deviendront un «poids excessif» pour le gouvernement du Québec? Qu'arrivera-t-il à tous les autres segments de la société dont on pourra désormais modifier facilement, instantanément et en profondeur les assises socioéconomiques? On voit comment le même scénario pourrait se répéter pour chaque caractéristique qui fait du Québec une société distincte.

Pendant ce temps, alors qu'il coupe 103 millions de dollars en éducation, M. Charest est prêt à dépenser le milliard supplémentaire en coûts qu'occasionnerait l'implantation de son projet de CHUM à Outremont par rapport à l'emplacement du 1000, rue Saint-Denis. M. Charest est prêt à verser un milliard de dollars pour un projet qui plaît aux amis du Parti libéral et, pour ce faire, il se dit obligé de couper l'aide aux étudiants. Comprenez-vous bien que les étudiants doivent payer Québec pour lui donner une image de technopole futuriste à partir de laquelle il pourra affirmer que les travailleurs québécois sont qualifiés?

Il ne s'agit pas du combat des seuls étudiants, il s'agit de notre combat à tous contre un gouvernement qui, derrière les mots, touche directement à l'essence même de la société québécoise et à sa spécificité.

## Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 800 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel ([redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); José Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (communisme), Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux-Soucy (surnuméraire); Pauline Gravel (sciences); Guillaume Bourgault-Côté (surnuméraire); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazeau (relucteurs), Renée Léo Guimont et Serge Paquin (relucteurs surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cahier culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (média), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels et musique), Frédérique Doyon (surnuméraire); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Papineau (pupitre), Éric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetti et Manon Corneille (correspondantes parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Marilys Hamelin, Alexandre Shields (correspondants); à l'information: Gilles Paré (directeur); Manon Dérôme, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avri, Jean de Billy, Marlène Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruellan, Nadia Sebati, Mélisande Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); LA PRODUCTION: Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Nathalie Zemaits, Olivier Zaida, INFORMATIQUE: Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Roxanne Labelle (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Loli Sénéchal-Berthiaume, Monique LeHeureux, Rachelle Leclerc, L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haack (contrôleurs), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjoins administratifs), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

## ACTUALITÉS

## JUGE

La commission Gomery  
à l'intention de  
poursuivre ses travaux

SUITE DE LA PAGE 1

M. Gomery a indiqué par le passé que des témoins avaient menti devant lui et que son rapport pourrait s'avérer très dommageable pour la carrière de Jean Chrétien, avant même que les travaux de la commission d'enquête ne soient complétés, une autre source d'irritation pour l'ex-premier ministre. «On est prêt à condamner M. Chrétien ici quoi qu'il fasse», a déploré M. Gallant.

La requête vise indirectement le procureur de la commission, Bernard Roy, que le texte présente comme l'ancien secrétaire principal du premier ministre conservateur Brian Mulroney, de 1984 à 1988. C'est M. Roy qui a tenu à rappeler M. Himelfarb à la barre des témoins, avec l'intention de tester indirectement la crédibilité de Jean Chrétien. La requête lui reproche d'avoir voulu marquer des «points politiques», car il savait très bien que M. Himelfarb confirmerait la justesse du témoignage rendu par Jean Chrétien.

## Un autre commissaire

La commission Gomery a l'intention de poursuivre ses travaux en dépit de ce rebondissement. La requête de M. Chrétien, à laquelle pourrait se joindre l'ex-ministre des Travaux publics, Alfonso Gagliano, ne sera pas plaidée sur le fond avant trois mois au moins, tandis que la commission d'enquête doit compléter ses audiences d'ici deux mois et demi.

Les avocats de M. Chrétien se gardent bien de vouloir faire dérailler les travaux. Tout au plus espèrent-ils qu'un autre commissaire soit nommé, en remplacement de M. Gomery, pour rédiger le rapport final et les recommandations de la commission. A condition bien sûr que la Cour fédérale accède à leur demande.

Le juge Gomery a refusé de se récuser, le 1<sup>er</sup> février, mais il a reconnu le caractère inapproprié et maladroit des commentaires qu'il avait formulés dans les médias. Il avait entre autres qualifié de «small town cheap» (mauvais goût de petite ville) l'utilisation, par Jean Chrétien, du programme des commandes pour produire des balles de golf portant sa signature.

À Ottawa, le premier ministre Paul Martin s'est porté au secours de John Gomery. «M. Chrétien est un citoyen privé. Il a le droit de suivre les voies légales qu'il désire, mais la position du gouvernement est claire, c'est-à-dire que nous croyons que le commissaire Gomery devrait rester en place, que la commission devrait poursuivre ses travaux et que les Canadiens méritent d'avoir des réponses.»

Le Devoir

## Rectificatif

Les lecteurs attentifs auront compris que dans le titre du texte publié en première page de l'édition d'hier sur les négociations dans le secteur public («La FTQ et la CSN serrent les rangs... sans la CEQ»), il aurait plutôt fallu lire la CSQ (Centrale des syndicats du Québec) et non la CEQ, une dénomination d'une autre époque.

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: [www.ledavoir.com](http://www.ledavoir.com)

## Comment nous joindre?

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courriel [redaction@ledavoir.com](mailto:redaction@ledavoir.com)

## L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340  
Par courriel [avisdev@ledavoir.com](mailto:avisdev@ledavoir.com)

## Les avis de décès (Le Mémoriel)

Au téléphone (514) 525-1149  
Par courriel [info@lememoriel.com](mailto:info@lememoriel.com)

Les petites annonces  
et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

Service à la clientèle et  
abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel [abonnements@ledavoir.com](mailto:abonnements@ledavoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dans la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 9858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.



À Sherbrooke, où environ 400 étudiants s'étaient donné rendez-vous, les propos du ministre Fournier n'ont fait qu'aviver l'ardeur des manifestants.

## ÉTUDIANTS

SUITE DE LA PAGE 1

de faire la grève, a commenté le secrétaire aux relations externes de la CASSEE, Xavier LaFrance. De toute façon, une grève étudiante ne peut pas être illégitime; ce qui est illégitime, c'est de massacrer l'accès aux études et le droit à l'éducation comme le gouvernement l'a fait.

Le ministre Fournier n'est pas d'accord. Rappelant que le Québec fournit l'environnement le plus favorable aux études au Canada, Jean-Marc Fournier a aussi précisé que cette largesse avait un prix: soit 13 000 \$ par étudiant. «Il faut faire attention aux fonds publics. C'est une responsabilité des élus. [...] Ces 13 000 \$ par année là, si les étudiants font la grève, ils sont dilapidés.»

Perplexe quant à la voie choisie par de plus en plus d'étudiants, le ministre de l'Éducation a invité les trois principales associations, soit la CASSEE, la FEUQ et la FECQ, à poursuivre les discussions. Pas question toutefois de rendre les 103 millions de dollars de bourses convertis en prêts. «Notre horizon, c'est le budget et c'est ce que nous avons convenu avec la FECQ et la FEUQ», a dit M. Fournier, qui rencontrera la CASSEE le 9 mars prochain.

Le hic, c'est que le nœud de la discussion est justement ces fameux 103 millions, une compression controversée qui a eu pour conséquence de faire passer le prêt étudiant de 2400 \$ à 4700 \$ tandis que le montant de la bourse passait de 2600 \$ à 300 \$.

## Une grève inévitable

Réagissant elle aussi aux propos du ministre, la présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Julie Bouchard, a invité ce dernier à mesurer la grogne étudiante à l'aune de la «mobilisation imposante et grandissante».

Convaincue que l'enjeu en vaut la peine, la FECQ avait lancé un appel senti en faveur de la grève générale illimitée plus tôt en matinée. «Le moment est venu pour tous les étudiants du Québec d'exprimer clairement au gouvernement leur opposition ferme face à cette décision injuste, irresponsable et totalement dénuée de sens», avait-elle déclaré en faisant allusion à la compression de 103 millions.

La présidente a rappelé que sa fédération n'avait pas l'habitude de faire la grève et que sa décision avait par conséquent été mûrement réfléchie. La FECQ prévoit que la presque totalité de ses 60 000 membres choisiront la grève, cela d'ici le 16 mars, date de la dernière assemblée générale.

Déjà, trois associations ont répondu à son appel hier, haussant les troupes en grève, toutes allégeances confondues, à 70 000 étudiants. La FECQ a aussi mis au point un programme militant qui culminera le 16 mars avec une manifestation nationale, de concert avec la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ).

Même si elle n'envisage pas de suivre l'exemple de la FECQ et d'appeler officiellement ses associations à opter pour la grève, la FEUQ continuait hier à encourager ses membres à décrocher des mandats de grève. Mais la fédération se garde toute latitude. «Aucune mesure n'est exclue», a répété son président, Pier-André Bouchard-St-Amant.

Quant à la volonté du ministre de ne pas recon-

naître la grève illimitée, M. Bouchard-St-Amant juge que c'est mal poser la question. «La grève existe, il faudra composer avec elle», a-t-il dit en précisant que, même si la FEUQ allait garder le contact avec le cabinet, elle ne pouvait pas se contenter de cela.

Sur le terrain, des étudiants en grève de l'AGE-FLESH de l'Université de Sherbrooke ont envoyé plus de mille lettres afin de faire réaliser à Jean Charest et Jean-Marc Fournier l'ampleur des conséquences de la réforme de l'aide financière aux études (AFE) sur le système d'éducation. Chaque enveloppe contient un cent, illustrant la pauvreté des étudiants qui ont subi la réforme.

## L'Europe derrière les étudiants

Les étudiants comptent de nombreux alliés dans cette négociation. Après la population québécoise qui désapprouvait mercredi les compressions de 103 millions à l'aide financière dans une proportion de 71 %, c'était au tour hier des étudiants européens d'apporter leur soutien à leurs confrères québécois.

Le ras-le-bol étudiant a en effet poursuivi le premier ministre Jean Charest jusqu'à Bruxelles. Choqués par sa déclaration selon laquelle les étudiants québécois seraient «les mieux traités au monde», les étudiants belges ont vertement critiqué sa position hier, arguant au contraire que M. Charest est de ceux qui «endettent la jeune génération dans le monde».

«Les étudiants belges sont solidaires de leurs collègues québécois dans leur lutte contre l'endettement des jeunes et souhaitent rappeler qu'il est faux de prétendre que les étudiants québécois sont les plus favorisés au monde», a déclaré Julie Ochem, représentante internationale de la Fédération des étudiant(e)s francophones de Belgique (FEF), qui représente 10 000 étudiants.

Même à l'échelle européenne, on s'étonne de la déclaration controversée de M. Charest. Vanja Ivošević, présidente de l'Union des étudiants européens (ESIB), un mouvement qui regroupe dix millions d'étudiants, se questionne sur la décision de son gouvernement. «En Europe, la tendance vise plutôt à donner priorité aux bourses sur les prêts, certainement pas le contraire!»

Ici, la Fédération nationale des enseignants et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) a aussi tenu à réitérer son appui à la lutte étudiante. Selon elle, le ministre de l'Éducation doit corriger l'endettement supplémentaire occasionné par les compressions de 103 millions, une «mesure qui n'est pas propice à favoriser l'accès du plus grand nombre aux études supérieures».

Quant aux affirmations du ministre voulant que chaque cours devra être repris, le président de la FNEEQ, Ronald Cameron, s'est dit inquiet du ton adopté par M. Fournier. «Le ministre ne peut remettre en question la collaboration qui caractérise les relations dans les collèges dans de telles circonstances, entre les directions, le personnel enseignant et les étudiants et les étudiants. Le calendrier appartient aux établissements», a-t-il prévenu.

Selon M. Cameron, la balle est désormais dans le camp du ministre. «Le ministre doit trouver une solution satisfaisante pour les étudiantes et les étudiants et, s'il laisse la situation s'éterniser, il devra en assumer la responsabilité.»

Le Devoir

## RÉPUTATION

SUITE DE LA PAGE 1

la commission Gomery, qui poursuit ses travaux à Montréal. Les questions d'ordre éthique finissent même par bousculer toutes les autres, y compris les interrogations de nature politique.

Comment autant de publicitaires ont-ils pu se laisser corrompre? Ce milieu n'a donc aucune règle éthique, aucun code de déontologie, aucune morale? Quelle est maintenant l'image des faiseurs d'image? Quel sera l'impact de toute cette mauvaise publicité faite au monde de la publicité?

## Problème de perception

«Oui, évidemment, nous avons maintenant un problème de perception», répond Yves St-Amant, président de l'Association des agences de publicité du Québec (AAPQ). «Ça me fait penser au titre d'un livre célèbre sur notre milieu. Ne dites pas à ma mère que je suis dans la publicité, elle me croit pianiste dans un bordel...»

Fondée en 1988 par 13 présidents d'agence, l'AAPQ réunit maintenant 31 membres qui génèrent environ 75 % du chiffre d'affaires de la publicité réalisée par les agences du Québec. Elle continue de défendre leurs intérêts auprès des divers intervenants de l'industrie, notamment auprès du gouvernement dans le processus de sélection des agences. Elle veut aussi «sensibiliser le public en général à l'importance du rôle des agences de publicité».

Cette association, qui ne compte que trois permanents, s'est faite très discrète lorsque le scandale a éclaté, d'abord dans les médias, puis avec le rapport de la vérificatrice générale, l'année dernière. Les révélations de plus en plus troublantes de la commission Gomery ont réorienté la stratégie des spécialistes de la communication et du marketing.

«Le conseil d'administration pensait que les séances de Montréal allaient susciter toutes sortes de questions sur le

fonctionnement des agences de publicité, explique le président St-Amant. Les membres ne voulaient pas parler aux médias pour ne pas être associés au scandale. J'ai donc été désigné comme porte-parole.»

Selon ses analyses, la défense de cette corporation doit s'articuler autour de trois «enjeux» soulevés par la commission Gomery.

D'abord, la question de la confiance. «Notre réputation est entachée, et pas seulement sur le plan local, note M. St-Amant. Si notre propre marché n'a pas confiance en nous et que nous perdons des contrats pour cette raison quand nous nous présentons à Toronto, c'est grave, et il faut réagir.»

Du tac au tac, il rappelle que seulement deux agences membres de l'AAPQ (Groupaction et Everest, et non JLCM et Publicité Désert) ont été directement mêlées au scandale. «Il faut distinguer les agences de publicité et les agences de communication et de marketing. Dans les faits, les gens amalgament ces deux mondes.»

Il souligne ensuite le problème de la rémunération. Les commissions ne le choquent pas en elles-mêmes; leur cumul, oui, et encore plus pour des tâches fictives. «Ce n'est pas anormal d'être payé, mais c'est anormal de l'être comme ça», commente le porte-parole. «Mais à la base, il y a un client qui a accepté de payer des sommes astronomiques.»

De plus, selon lui, le fait que des publicitaires véreux aient empoché ces sommes faramineuses ne devrait pas jeter le blâme sur tous les membres de la fratrie. «Les employés n'étaient pas au courant, dit M. St-Amant. Le système, comme on le comprend, a fonctionné en secret. Il a fallu des années pour prendre conscience du problème. Quand le journaliste Robert-Guy Scully a produit des films promotionnels tout en étant journaliste, est-ce que les journalistes ont compris immédiatement ce qui se passait?»

## LIBÉRAUX

SUITE DE LA PAGE 1

voit nulle part de grandes affiches du chef. En 2000, c'était tout le contraire. Il était impossible de faire un pas sans voir une photo de Jean Chrétien.

Cette fois, on veut faire porter l'attention sur le thème qui a permis aux libéraux de sauver les meubles lors de la dernière campagne électorale, celui des valeurs. Il n'était d'ailleurs question que de cela dans le discours du penseur canadien Michael Ignatieff, qui, à l'invitation de Paul Martin, a donné le coup d'envoi du congrès hier. Le discours que M. Martin doit prononcer ce soir devrait lui aussi rappeler, au-delà des promesses tenues par son gouvernement, les différences qu'il dit voir entre les valeurs de son parti et celles de ses adversaires, en particulier conservateurs.

## Un cran plus loin

Son chef de cabinet en a donné un avant-goût hier matin devant les jeunes libéraux, mais en allant un cran plus loin. Fait peu commun pour quelqu'un dans sa position, M. Murphy a livré un discours pour décrire le libéralisme à la mode Martin et, du coup, présenter sous un jour positif les méthodes et les choix de son chef.

Selon lui, Paul Martin est à bâtir le «libéralisme du XXI<sup>e</sup> siècle». Ce «libéralisme Martin», a-t-il dit, est guidé «par un leadership qui n'a pas peur de consulter et, quand c'est nécessaire, de commander». M. Martin, faut-il le rappeler, a souvent été critiqué pour les trop longues consultations qui précèdent ses décisions.

Pour M. Murphy, ce «nouveau libéralisme» n'a rien à voir avec le «vieux libéralisme de l'État ultraprotecteur», avec «la sclérose de gauche du NPD ou même du Bloc», ou avec «le paternalisme des conservateurs de [Stephen] Harper». Il s'appuie plutôt, a-t-il affirmé, sur les principes de liberté et d'égalité, d'équité, de justice, de progrès, de compassion. «Le libéralisme Martin reconnaît que la diversité du Canada est une force», a-t-il poursuivi.

Faisant référence indirectement au fédéralisme asymétrique, il a dit que le libéralisme du premier ministre se distinguait aussi par sa défense du rôle de l'État central, tout en «acceptant le fait que différentes voies pour arriver au même résultat sont une force et non une faiblesse».

Cette façon de présenter Paul Martin en leader d'un courant de pensée libérale est nouveau de la part de son équipe. Elle a, par le passé, mis en évidence son intérêt pour les politiques publiques mais sans plus. Il reste à voir si la nouvelle étiquette arrivera à coller.

Les militants, eux, ont davantage cherché hier à manifester leur approbation. Le refus de participer au bouclier antimissile américain et la décision d'aller de l'avant avec la reconnaissance des mariages entre conjoints de même sexe ont valu au premier ministre des félicitations et des applaudissements nourris de la part des jeunes et des femmes. Lui qui excelle dans ces échanges avec les militants a défendu avec passion sa décision dans le dossier du bouclier antimissile et a profité de toutes les occasions pour défendre la Charte des droits et libertés, les vertus de la diversité et le respect des droits des minorités.

À part quelques critiques contre le budget de la part de délégués autochtones, ce fut une journée facile hier pour Paul Martin, qui doit se soumettre à un vote de confiance dont le résultat sera connu dimanche. Il devrait le traverser sans difficulté, les troupes ayant, comme lui, les yeux tournés vers les prochaines élections. «Le congrès biennal 2005 sera le premier grand événement national de la prochaine campagne», a d'ailleurs écrit le directeur national du parti, Steven McKinnon, dans son mot de bienvenue aux délégués.

De toutes les résolutions présentées, cependant, très peu annoncent des remises en question fondamentales des politiques libérales actuelles. Le débat sur le bouclier antimissile est considéré généralement comme clos. Il en va autrement de celui sur les mariages gais puisqu'une résolution de la commission des aînés recommande de maintenir la définition traditionnelle du mariage. Le dossier est sensible, comme l'a montré une intervention d'une femme d'origine indienne de la région de Montréal qui participait à la commission féminine. Opposée au projet de loi, elle a reçu très peu d'applaudissements de la salle.

Les plus litigieuses résolutions, en dehors de celle sur le mariage gai, portent sur la légalisation de la marijuana et la décriminalisation de la sollicitation pour prostitution. Dans le premier cas, le gouvernement s'en tient pour l'instant à suggérer la décriminalisation de la possession simple de marijuana au profit de l'imposition d'amendes. Les délégués albertains veulent aller plus loin et demandent même que des mesures soient prises pour assurer la distribution du produit «moyennant la perception de taxes considérables».

Le Devoir

## Changer les habitudes

Finalement, pour M. St-Amant, les révélations portent sur ce qu'il appelle «le réseautage» ou «le copinage» entre son monde et le pouvoir politico-administratif. «Dans les années 50, la magouille s'organisait autour de la construction des routes et des ponts. Aujourd'hui, malheureusement, on dit que les gens de la publicité profitent à leur tour du financement des partis politiques. Un instant: calmons-nous! Une variété de gens s'impliquent dans les campagnes électorales.»

Cela étant, il faudra bien changer certaines habitudes pour refaire l'image de cette profession. L'AAPQ a demandé hier à la commission Gomery d'être entendue afin de proposer des mesures concrètes à inclure dans les recommandations officielles. Yves St-Amant voudrait par exemple qu'on oblige les partis politiques à fonctionner par appels d'offres pour la distribution de leurs contrats de publicité, histoire de réduire les «occasions de copinage» et les «attentes de retours d'ascenseur».

L'AAPQ promet aussi de se doter d'un code d'éthique régissant les diverses agences de publicité qui œuvrent au Québec. Seulement, tout en représentant le milieu, elle ne constitue pas un ordre professionnel semblable à celui des psychologues, par exemple, qui distribue des titres et voit au respect de certaines règles. Le code, si jamais il s'en trouve un, sera appliqué librement par chacun pour vendre des chandails, des boules de Noël ou des tuques à pompon.

«Je n'ai aucune idée du temps que ça va prendre pour transformer l'image que nous projetons, conclut Yves St-Amant. Mais c'est faisable, et nous allons y arriver. Le cœur de mon métier est de mettre en marche des produits ou des idées. Cette fois, je dois appliquer ce que je sais pour défendre mon milieu, sans toutefois disposer des moyens pour une campagne de gestion de crise pour GM ou Labatt...»

Le Devoir